

api

**INFORMATIONS
REGIONALES**

HEBDO

n° 77 / du 22 au 29 mai 79
dir. B.Lambert

3,50F

L'ORDRE REGNE SUR LE PELLERIN?





EXPULSION

AU FOYER DU JEUNE TRAVAILLEUR

Nous avons publié la semaine dernière (APL no. 76, page 12), une information sur la situation au Foyer du Jeune Travailleur de Nantes (expulsion de deux jeunes résidents coupables "d'agitation").

Nous recevons cette semaine une longue lettre de commentaires de l'un des résidents en question lettre dont faute de place nous ne pouvons publier que quelques extraits :

FOYERS CASERNES - FOYERS CHAPELLES - ENCADREMENT BOURGEOIS DES OUVRIERS -

« Que les foyers de Jeunes Travailleurs se présentent sous la forme de foyers-casernes ou de foyers-chapelle, qu'ils marchent à coup de trique ou à coup de sourires hypocrites et de tapes dans le dos, leur rôle reste exactement le même: l'encadrement idéologique des jeunes ouvriers, leur éducation dans le sens de leur intégration au système capitaliste.

Ces foyers accueillent de jeunes ouvriers, apprentis, chômeurs. Ballotés de région en région, ces jeunes pourraient devenir autant de "graines de révolte" s'il n'existait pas de telles structures chargées de les accueillir (...)

Il est important de souligner que ce rôle que jouent les foyers est un rôle objectif: c'est à dire qu'il ne dépend ni de la volonté, ni des qualités ou défauts des animateurs chargés de l'encadrement.(...)

I. GESTION DU FOYER

Le foyer est une entreprise dont le but n'est pas directement

le profit. Divisée en 3 secteurs: secteur restauration, secteur hébergement, secteur animation, sa gestion pose d'autant plus de problèmes qu'avec la crise, la bourgeoisie essaie de rentabiliser toutes ses institutions non directement productrices (...).

Dans ces conditions, il est évident, que la gestion des foyers est chose difficile... et beaucoup se sont effondrés ces dernières années! (...).

Rentrer dans les commissions de gestion comme nous le proposons la direction et le Conseil d'Administration aboutirait à accepter les augmentations de loyers et de repas car ces derniers ne remettent pas du tout en cause la logique du système(...)

II - L'ANIMATION

Au foyer de Beaulieu, les animateurs sont déprimés. Leur saison a été marquée par une faible participation des résidents aux activités qu'ils ont pu organiser

Incapables d'analyser les origines et causes de ce phénomène, ils ont préféré en déduire qu'il y avait un ver dans la pomme, un vilain agitateur qui montait les résidents contre eux (il s'agissait du copain expulsé!)

Au foyer, beaucoup de résidents se méfient des animateurs. Certes, c'est eux qui s'occupent du Foot, du ciné-club etc..., mais ils représentent en fait la société et pire l'élément répressif de la société. Ce sont eux qui font la morale quand on manque le boulot, ce sont eux qui vous engueulent quand vous faites du bruit une ou deux nuits, ce sont eux qui sont chargés en fait de préserver les résidents de ce qu'ils ne considèrent pas comme normal.(...)

Mais regardons maintenant toutes ces questions aux travers d'ouvriers qui travaillent 8, 9

heures par jour, sur des chaînes bruyantes et infernales, de chômeurs crevant de faim essayant de voter avec le peu que leur donne les ASSÉDIC,

la fête, s'ils la font, c'est ce qu'ils vivent 8,9 heures par jour, c'est souvent le baignage, les plafonds, s'ils les défoncent c'est en signe de révolte contre une société qu'ils dégueulent et qu'ils rejettent et contre une autorité ("parentale") qui les "enterre"(...)

Les deux résidents expulsés quant à eux étaient bien sûr parmi ceux qui avaient fait du bruit une ou deux nuits, l'un s'était même battu avec l'animateur. Mais ce qu'on leur reprochait vraiment était bien plus grave. C'est que, conscients de la nature et du rôle du foyer, ils dénonçaient. Ils avaient évidemment une mauvaise influence sur leurs camarades, celle qui consiste à expliquer la pourriture de la société dans laquelle on vit.(...)

Nous avons été agressés: deux d'entre nous nous ont été expulsés. Nous ne nous laisserons pas faire! >>

FORGES

BASSE INDRÉ

Aux Forges de Basse Indre, le conflit qui oppose ouvriers et patrons depuis bientôt 18 mois a pris cette semaine une nouvelle tournure.

Les ouvriers s'opposent toujours au travail le dimanche après-midi (Feu continu) La direction refuse toute négociation alors que les syndicats CGT et CFDT ont renouvelé leur demande. Des débrayages ont eu lieu durant la semaine sans succès.

Dernièrement, la direction aurait adressé une lettre à 70 salariés concernés par le travail dimanche après midi 20 mai, leur signifiant que s'ils ne travaillaient pas, ils rompraient leur contrat de travail, les menaçant d'un licenciement sans indemnité. A SUIVRE.

nucléaire

UNE BANALE HISTOIRE DE VOL

Vendredi 18 mai à Nantes: nouvel épisode de la lutte anti-nucléaire avec la comparution au tribunal de J. CHAUVET, G. MABILEAU, D. SIMON, J. SIMON, habitant Cheix et Le Pellerin et militants connus de la lutte anti-nucléaire.

On se souvient des faits: mardi 8 mai ils s'étaient rendus dans le Maine et Loire à l'appel de la soeur de l'un d'entre eux, propriétaire d'une parcelle de 88 ares sur le site du Pellerin, et habitant St. Pierre Montlimar. Celle-ci avait en effet rendez-vous ce jour avec un agent de l'EDF pour négocier, la vente de son terrain.



Après une discussion mouvementée, l'agent de l'EDF était mis à la porte, les documents étaient embarqués, puis restitués au bout de 3 jours. Entre temps, sur plainte de l'EDF, une plainte pour vol de documents administratifs était déposée; les 4 étaient arrêtés en flagrant délit, le mercredi 11, libérés le lendemain; ils étaient jugés aujourd'hui.

Ce sont ses faits que rappela rapidement le Président du Tribunal, insistant particulièrement que si dans un 1er temps la soeur de Daniel Simon (Mme. Piou) avait déclaré à la gendarmerie ne rien savoir de l'histoire, c'est spontanément qu'elle était allée quelques heures plus tard faire une déposition reconnaissant les faits et donnant les noms des participants, et tout aussi spontanément qu'elle écrivit 8 jours plus tard à la direction d'EDF une lettre d'excuses demandant la réouverture de négociations pour la vente de sa parcelle. Spontanément à retardement, devait souligner Maître Choucq.

C'est ensuite un Président sévère, moralisateur qui s'adressa aux inculpés: vous êtes d'honnêtes gens, bonne moralité, travailleurs, etc... qu'est-ce qui vous a pris tout d'un coup? Vous étiez les invités de Mr. et Mme. Piou, c'est pas poli de se comporter comme cela chez les gens, c'est au maître de céans de congédier les visiteurs, etc...

Les 4, les uns après les autres, reconnaissaient les faits (niaient cependant avoir arraché les documents des mains de l'agent EDF mais les avoir ramassés sur la table). "On est allé chercher une information qu'on nous refuse toujours", déclarait Daniel SIMON.

LA VALSE DES TEMOINS

Commençaient alors de défilé des témoins:

- Jacques MALIGNE, d'abord, l'agent EDF, qui sous le regard compréhensif du Président racontait le "traquenard" dans lequel il était tombé et les menaces qu'on lui avait faites.

Il perdait un peu de son assurance devant les questions de la défense reconnaissant finalement avoir dans son dossier une promesse de vente comportant la note manuscrite de "bon pour la somme de...", écrite à l'avance par EDF et à la place du présumé vendeur. En somme, il ne restait plus qu'à signer ou à mettre une croix si on ne savait pas écrire...



On en apprenait aussi de belles sur la stratégie de l'EDF pour l'acquisition des terrains: on préfère d'abord aller voir les gens de l'extérieur et terminer par les propriétaires habitant sur le site même... C'est, en effet, plus discret et plus prudent...

Le Président, jusqu'alors si attentif, perdit son calme au cours de l'audition des témoins suivants, tous favorables aux accusés et exprimant leur solidarité: "Si vous n'êtes pas témoins des faits, vous n'avez rien à dire! On le sait que les inculpés sont des gens bien, les rapports de gendarmerie l'ont dit, vous en foncez des portes ouvertes".

Insensible aux interventions répétées de l'avocat Choucq expliquant qu'il était important que les témoins éclairent le tribunal sur les mobiles de l'acte commis, le président coupait sans arrêt la parole aux témoins et finissait par les virer, conseillant à certains d'aller tenir un meeting dehors.

Défilaient successivement et à toutes vitesses Mr. Barbou (ancien instituteur de Cheix), Camille Garraud (adjoint au maire du Pellerin), J.C. Demaure (assistant à la Fac. de Sciences et responsable de la SEPNB), Mr. Vanuxen (retraité du Pellerin), Mr. Trouillard (cultivateur au Pellerin), Raymond Lambert (de Braud St. Louis), Mme. Kerloch (de Plogoff), Mr. Le Gall, (Directeur du Laboratoire de Biologie Marine de Concarneau) et J. Natiez (agrégé d'université et secrétaire fédéral du Parti Socialiste). Valse ponctuée des "ce n'est pas le sujet du débat", de "dehors, ça suffit", "sortez, retirez-vous"! de plus en plus ennervé du Président! et se terminant en beauté par la sortie du dernier témoin, J. NATIEZ: "jurez de dire toute la vérité, etc..." par la question "quelle vérité, celle du gouvernement?"

"Dehors"!

L'AVOCAT D'EDF



L'avocat de l'EDF essayait ensuite de redorer le blason de son client et le plus tranquillement du monde annonçait quelques énormités:

■ Bien sur EDF a le devoir d'informer.

Elle l'a d'ailleurs fait au Pellerin au cours de l'enquête d'utilité publique. De toutes façons, les dossiers soustraits ne contenaient aucune information sur le nucléaire.

■ Pour Plogoff, c'est normal que les gens ne soient pas encore informés, puisque la D.U.P. n'est pas intervenue. Mais patientez, l'information est en cours.

■ EDF magouille pour acheter les terrains? La preuve que non: les agents EDF s'annoncent longtemps à l'avance, les gens peuvent refuser de vendre.

■ La note manuscrite en bas de l'acte de vente? C'est très courant, c'est pour pas oublier.

Après un bref couplet sur le devoir d'EDF de protéger ses agents au cours de l'exercice de leurs fonctions, il demandait le franc symbolique de dommages et intérêts.

PAVY SUPERMAN

L'avocat général Pavy se levait alors: je suis le défenseur des libertés clamait-il d'abord. Aujourd'hui ce n'est pas le procès du nucléaire, c'est celui des libertés. C'est d'une affaire de vol qu'il s'agit. Il donnait ensuite sa version des faits: guet-apens soigneusement organisé, encercllement en 2 ou 3 temps de l'agent EDF, manoeuvres diverses pour le contraindre à sortir non seulement le plan parcellaire, mais aussi l'état parcellaire: c'est à dire le nom des propriétaires ayant accepté de vendre leur terrain à l'EDF.

Or, c'est là le motif caché de ce vol revela alors Pavy: les documents ont sûrement été photocopiés. L'EDF s'était engagée à

la discrétion maintenant, c'est fini. Les noms des propriétaires ayant accepté de vendre est connu. Il risque d'y avoir des représailles: maisons barbouillées de goudrons, pneus crevés. Ces gens vont vivre dans la peur, et s'il se passe quelque chose, on saura d'où ça vient!

Quant à l'EDF, comment voulez-vous qu'elle apporte l'information aux habitants du Pellerin alors qu'on y voit partout des panneaux "interdit à EDF, danger de mort", et que, sur le site, des policiers parallèles contrôlent l'identité des inconnus soupçonnés d'appartenir à EDF!



Cet ardent défenseur des libertés (y compris celles de la presse?) s'en prenait ensuite à l'APL. "Cette feuille de chou à scandale" en y lisant la déclaration de Daniel Simon et finissant par provoquer un incident d'audience en rappelant une mésaventure survenue il y a 3 ans au cabinet de Maître Toulza, alors avocat des propriétaires contre les Moullé dans l'affaire de Cheix: Le cabinet avait alors été saccagé: les auteurs n'ont jamais été identifiés et l'enquête est toujours en cours. Ces détails n'ont apparemment pas gêné Mr. l'Avocat Général qui a publiquement désigné les coupables, les Paysans-Travailleurs. Il ne lui restait plus qu'à requérir les peines: 6 à 8 mois avec sursis, une amende de 100 à 15550 F et la suppression des droits de l'article 42, c'est à dire d'être électeur, éligible.

LA DEFENSE . 1

Pendant ce temps, les 3 avocats de la défense se concertaient puis unanime, et soutenus par le batonnier, demandaient une suspension d'audience qui leur était accordée, et à l'issue de laquelle Maître Marcault Derouard avocat de Mabileau et associé de Toulza refusait de plaider et se retirait.

L'UNION DES JEUNES AVOCATS proteste

un incident a opposé l'un des défenseurs au représentant du Ministère public.

Dans un communiqué publié hier soir, l'Union des jeunes avocats proteste fermement, elle estime que « le parquet a attaqué la personne même du défenseur, tentant de la discréditer et de lui ôter toute crédibilité: un avocat aurait-il moins de droits que tout autre citoyen? » interrompt-elle ? OF. 19. 1984

C'est donc une défense plus que décimée (puisque 1 sur 3 était éliminée), qui prit alors la parole:

Maître Le Mappian d'abord, replaçait l'affaire dans le cadre de la lutte antinucléaire et souligna le climat de tension et de secret entretenu par EDF, dénonça la propagande officielle à sens unique du pouvoir et conclut sur les manifestations de solidarité à l'égard des 4 inculpés et en particulier la déclaration du Maire du Pellerin.

Maître Choucq ensuite, après s'être violemment étonné qu'un défenseur des libertés attaque la presse quel qu'elle soit et dénonce des "coupables" avant qu'une instruction soit terminée, affirmait alors qu'on peut aller contre la loi pour défendre les libertés abolies ou menacées, que la première a violer les libertés et le droit à l'information, c'était l'EDF (il rappelait au passage que le parlement venait de voter une loi abolissant le secret administratif). Il démontrait ensuite le vol n'était pas constitué, puisqu'il n'y avait pas de volonté d'appropriation (mais au contraire de restitution) ni volonté de profit, usage, ou bénéfice personnels.

"Ils ont violé le sacro-saint secret de l'Etat EDF et c'est ça le plus grave".

"Dans cette affaire, le peuple a déjà jugé", concluait-il alors, en déposant violemment devant l'avocat de EDF le franc symbolique que celui-ci réclamait.

VERDICT

1/4 heure de délibération et le verdict était rendu: 3 mois de prison avec sursis, 1000 F d'amende à chacun des 4.

T'AS PAS 100 BALLES ?

+ 1 francs de dommages et intérêts à EDF: pour une fois les 100 balles ne seront pas symboliques: l'avocat de l'EDF avait déjà empoché la pièce que lui avait donné Choucq.

Fabienne

ALERTE A LA BOMBE!

Dehors 2 à 300 personnes ont suivi le procès sur la place du Palais de Justice. Ambiance tranquille. On peut s'étonner du peu de participation et donc du faible soutien apporté aux inculpés.

Périodiquement, un compte-rendu est fait afin de permettre à tous de suivre tout bien que mal ce procès.

Après l'annonce du verdict, peu de réactions, comme si on s'y attendait en quelque sorte. Dangereux de s'habituer à tout, même à la répression.

Tout à coup quelqu'un annonce au micro qu'une personne vient de se faire arrêter alors qu'elle couvrait à la peinture des slogans hostiles au nucléaire. Une trentaine de personnes se dirigeant vers le commissariat de la rue de l'Arche Sèche, lieu de détention présumé. A l'arrivée, les flics se barricadent. Dehors c'est l'hésitation. Y a-t-il vraiment quelqu'un là dedans? On jette un coup d'oeil à droite, à gauche,



FAIBLE MOBILISATION... tournant ou concours?

La mobilisation qui avait tout le temps pour se faire, n'a pas eu l'écho auquel on pouvait s'attendre. Pour évoquer les obstacles à la mobilisation, certains parlent de la personnalité des 4 anti nucléaires qui ne font pas l'unanimité; on parle aussi de la violence de la dernière manif du 10 mars...; on parle de l'ajournement provisoire du projet du pellerin, pourtant contredit par les agissements d'EDF. Il est sans doute difficile de dégager une raison unique de la faiblesse du soutien (pas un tract, pas une affiche, ce qui contraste avec les procès des 5 otages en 77) et ce ne sont que les semaines à venir qui diront si la lutte anti nucléaire est à un tournant ou s'il s'agit simplement d'un mauvais concours de circonstances.

ça sent la souricière. Si les flics arrivent à chaque bout de la rue, c'est foutu. Arrive un personnage important et bien connu. Le commissaire central en personne Monsieur MOURIER, accompagné d'un collègue en civil, à la moustache revancharde. Et de deux uniformes. Il ignore ce qui se passe. Suit une scène étonnante.

Le Chef à la porte de chez lui: impossible de se faire ouvrir la porte du Commissariat. Les flics à l'intérieur croient à un canular et ne veulent pas

se laisser faire, malins qu'ils sont! A l'extérieur tout le monde rigole. Surtout lorsqu'un flic en uniforme tambourine à la porte en criant "Ouvrez"! Tout le monde répond "Police", Refrain bien connu.

Finalement, Mr. Mourier, se fera ouvrir et nous saurons ainsi qu'il y a bien quelqu'un à l'intérieur.

"Rassurez-vous, diront les flics, on pensait l'envoyer aux flagrants délits, mais finalement..." et l'écrivain public finira par sortir. D.B.

L'APL DIFFAMÉE, L'APL PORTE PLAINTE ou PRESQUE...

Etait-ce la longueur des débats, l'énervement, la digestion difficile? Etait-ce une rage politique? M Pavy, substitut de service à l'audience a, dans son réquisitoire successivement diffamé les Paysans Travailleurs et l'APL.

Les Paysans - Travailleurs, nommément et publiquement accusés d'avoir saccagé les bureaux d'un avocat - affaire sans aucun rapport avec l'affaire plaidée, affaire pour laquelle, en plus, une instruction, avec plainte contre X, est ouverte depuis... 3 ans: jusqu'ici tout le dossier reste couvert par le secret de l'instruction. Et aucun "coupable" n'a été "confondu", Paysans - Travailleurs, ou qui que ce soit d'autre

APL maintenant: "feuille de chou à scandale", a dit le procureur, en citant la déclaration publiée par nous, de Daniel Simon, un des quatre inculpés jugés ce vendredi. Comme l'a justement fait remarquer l'avocat Choucq, après interruption d'audience, et protestations violentes des avocats - le procureur, qui se présentait ce jour là comme "défenseur des libertés" de toutes les libertés, a une opinion quelque peu totalitaire, fascinante de la... liberté de la

presse. Puisque sa conception, c'est, en substance: "un journal qui ne pense pas comme moi, Pavy, procureur, et qui défend des hommes que moi, la loi, j'enfonce, ce journal là n'est pas un journal. C'est un légume: une feuille de chou à scandale!"

Nous ne savons pas, et nous ne voulons pas savoir, de quelle feuille de chou se repait, quotidiennement ou hebdomadairement, le procureur Pavy. Ni même s'il lit. ce type de ruminant nous est pour l'instant inconnu.

Mais nous pensons qu'il y a injure, et diffamation. Il nous semble qu'aussi la liberté de la presse, face à des tels procureurs est en jeu. Et nous avons trois possibilités:

1. - La première, provoquer Pavy en duel: boxe française, patins à roulettes, ou même, ce serait parfaitement adaptée, la bonne et vieille rapière. Mais le duel est une pratique féodale, et personne ne pense que nous aimerions voir couler le sang du procureur Pavy ...

2. La 2ème solution: porter plainte. Il y va bien sûr d'une question de principe. Un procureur qui diffame la presse menace la presse. Mais un procureur traîné devant les tribunaux c'est fort cocasse certes, mais ça donne pas grand chose (**)

3. Il y aurait une solution - bouée de sauvetage pour l'homme à la feuille de chou: qu'il nous fasse des excuses publiques et solennelles, assez vite!

Monsieur PAVY, vous pourrez nous écrire, pour discuter des conditions de ces excuses, à l'APL, 26bis, Bd. R. Schumann, Nantes. Ou bien téléphonez 76.26.33, A bientôt. APL.



DECOLLADES...

L'autre jour au Tribunal Correctionnel de Nantes à eu lieu un bien curieux procès. Curieux car il n'est pas fréquent de voir un candidat au conseil Général devant le Tribunal, curieux également car confondre Procureur et avocat de la défense est une chose étonnante. Le prévenu, Mr Groiseleau était le candidat du R.P.R. Rentrant chez lui vers 1H du matin un jeune homme Mr C. rencontre sur son passage des affiches fraîchement collées. Indignation, elles ont été apposées à l'endroit même où peu de temps auparavant on lui a fait enlever celles qu'il avait mises pour un Fest Noz. Nantes Ville Propre, se dit-il... Je décolle. Des agents passant par là lui demandent de ne pas laisser trainer par terre ces papiers bouchonnés. Mr C. s'exécute.

Mal lui en prend car les colleurs à cour de munitions rentrent chez eux, empruntant le même chemin. Fureur. Mr Groiseleau, inspecteur des ventes à France soir et candidat R.P.R ne supporte pas de voir rouler sa tête sur le trottoir. Il saute de

sa CX et tabasse le pauvre citoyen. - "Je regrette sincèrement mon acte. En 20 ans de campagne, c'est la première fois que cela m'arrive". "C'est vrai, confirme un témoin, souvent il nous a empêché de faire de la provocation ou de répondre". Mais ce soir là il frappe. Tant et si bien que Mr C. ne doit son salut qu'à l'arrivée de la force publique. Celle-ci a tout vu ... dans son rétroviseur.

Dessin à lire tout haut en mettant bien le ton



Maitre le Mappian représente Mr C. comme partie civile. Conseiller municipal MRG, c'est un homme qui connaît l'affiche. - "C'est le jeu politique de faire recouvrir ou de décoller les affiches. Il n'y aurait plus de République avec des militants politiques aussi intransigeants. De plus mon

client a agi sur ordre de la police qui lui demandait de plier les affiches".

Le Procureur Pavy coupe la poire en deux, rejetant par la même les torts sur l'agressé. Pas facile bien sûr de requérir contre du "beau monde", "Je ne veux pas dit-il, menager la chèvre et le chou. Mais il y a du tort des deux côtés. Tout cela donne une piètre idée de la politique et de tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la politique. Ou va-t-on dans la démocratie française, on a le droit de coller mais aussi de décoller. Il y a de l'intolérance des deux bords". Il réclamera une petite peine... pour le principe... une amende.

L'avocat de Groiseleau n'aura plus de travail. Si ce n'est celui de dépeindre Mr C. comme un individu patibulaire, aux cheveux longs. Qui a fait peur à son client. "J'ai remarqué l'objectivité et la neutralité de Monsieur le Procureur". Le Tribunal aussi. Léger, léger 1200 Francs d'amende et 3000 Frs de dommages et intérêts pour Mr C. qui a bien failli perdre un oeil dans cette affaire... mais avait-il besoin de porter des lunettes ?

D.B.

relaxés !

Trois ans! Il aura fallu trois ans de procédure pour obtenir la confirmation du jugement de première instance, c'est à dire à l'époque, déjà la relaxe. Lorsqu'on est inculpé au titre de la loi anti-casseurs ; ce n'est pas facile de faire reconnaître son innocence. Des exemples récents nous l'ont encore montré. Mais plus, c'est un jugement de principe. La cour d'Angers a refusé de suivre la cour de Rennes dans les chemins dangereux d'une application intensive de l'article 316 du code pénal.

Le 13 Mai 76, 1500 étudiants manifestent contre la fermeture de la faculté de droit. Symboliquement, le théâtre Graslin est occupé. 85 personnes sont arrêtées au cours de l'intervention des flics. En juillet, 25 d'entre elles comparaissent devant le tribunal de Nantes, poursuivies au titre de la loi anti-casseur. Devant la faiblesse de l'accusation, le tribunal prononce la relaxe. Sur appel du ministère public, nouvelle comparution devant la cour de Rennes. Celle-ci condamne 24 d'entre eux à 2 mois de prison avec sursis, le 25ème accusé d'être porteur d'un baton ramasse un mois supplémentaire

La cour de Cassation a cassé l'arrêt de Rennes et la semaine dernière, on recommençait devant la cour d'Appel d'Angers. Motif : L'article 314 comporte deux alinéas. Le premier, retenu par le ministère public en 1ère instance, concerne "les actions concertées menées à force ouverte". Ni les tribunaux de Nantes et de Rennes n'avaient suivi l'accusation dans cette voie. Mais, à Rennes, l'Avocat Général reconnaissait l'erreur, changeait de chef d'inculpation, faisant jouer le 2ème alinéa de l'article 314. Celui-ci réprime le fait d'avoir participé à un rassemblement illicite en ayant eu connaissance des voies de fait de dégradations commises par des participants. Le tribunal de Rennes, en accord avec l'Avocat Général, condamnait tout le monde. La Cour de Cassation n'a pas admis ce changement de terrain, reconnaissant par là même que l'article 314 comporte bien deux chefs d'inculpations distincts.

Avocat des 25 étudiants, Choucq a eu beau jeu devant la cour d'Angers de démontrer que si le ministère public avait commis une erreur au départ, il ne pouvait que s'en mordre les doigts. "Le ministère public a choisi son terrain, il s'y est enfermé... Ne prenez pas le risque jurisprudentiel de permettre l'extension d'une loi contre l'esprit du législateur".

L'alinéa 1 n'est en effet applicable que pour des "actions de commandos" et non pour des manifestations, même si elles dégènèrent. La Cour d'Appel d'Angers a donc refusé cette notion extensive. Elle a prononcé la relaxe des 25 étudiants sur ce motif. Par contre, elle a confirmé la soi-disant culpabilité du porteur de baton, malgré des témoignages contradictoires : 1 mois de prison avec sursis et 300 F d'amende.

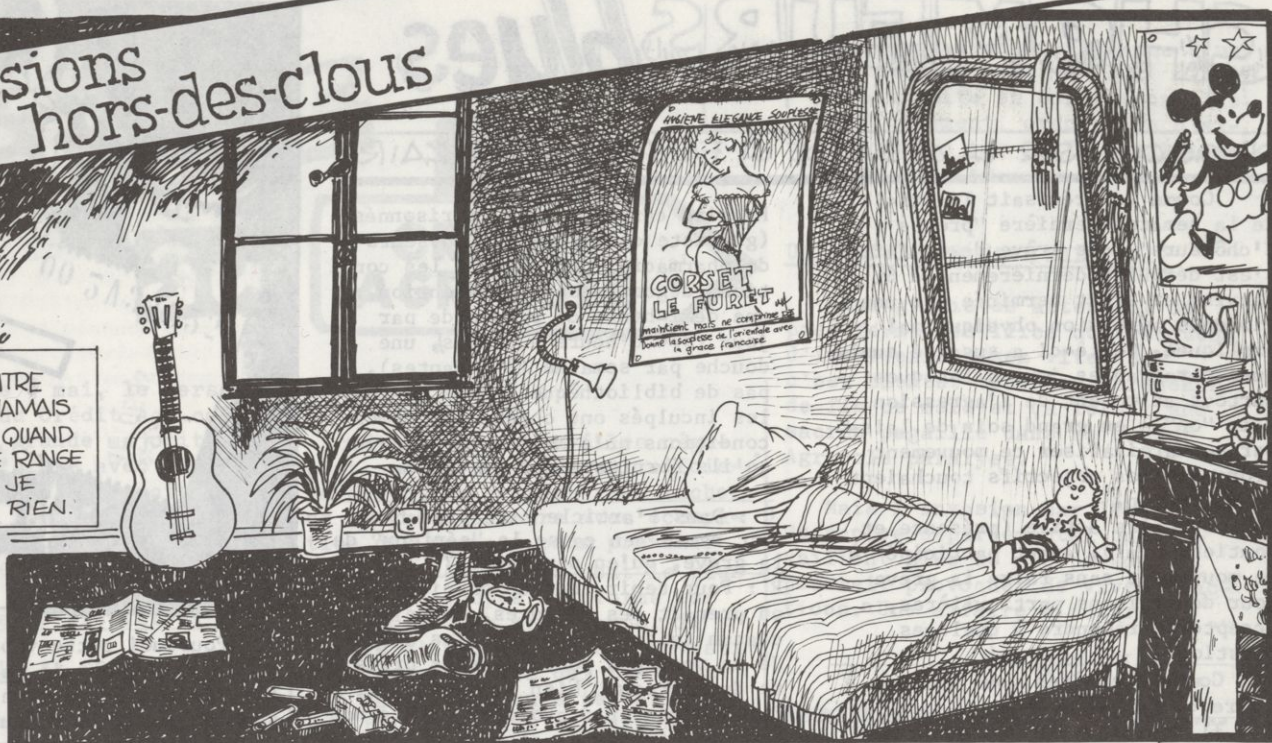


Un dernier mot. Une telle procédure coûte très cher, sans la solidarité financière qui avait existé à l'époque jamais ceci n'aurait été possible. Au total et malgré les tarifs très bas pratiqués par les avocats, c'est plus d'un million d'anciens francs qui a été dépensée dans cette affaire. Les 25 inculpés n'ont dépensé que 90F. Autre temps, autres moeurs. Ces mêmes personnes et organisations aujourd'hui, condamnent à leur tour sous appel Dominique Guillot. Et pourtant, où est la différence...

D.B.

confessions d'une hors-des-clous

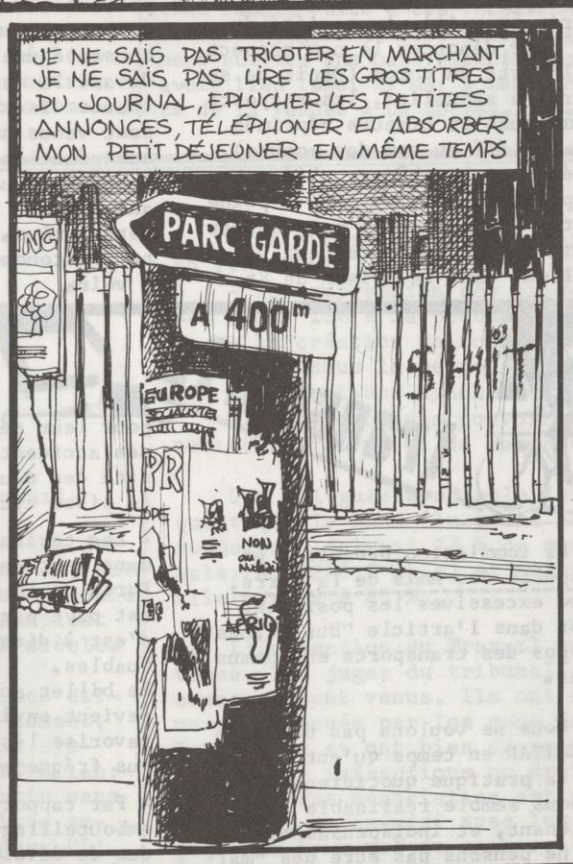
J'AI PAS DE MONTRE
JE TRAVERSE JAMAIS
DANS LES CLOUS. QUAND
PAR HASARD JE RANGE
MES AFFAIRES, JE
RETROUVE PLUS RIEN.



JE SUIS UNE SOLIDAIRE SOLITAIRE, COMME LA
MÈME DU DESSUS OU LES HABITUÉS DU TRO-
QUET D'EN FACE ... JE SUIS NÉE PAR UN
BEAU MARDI OU PEUT ÊTRE BIEN UN JEUDI



JE NE SAIS PAS TRICOTER EN MARCHANT
JE NE SAIS PAS LIRE LES GROS TITRES
DU JOURNAL, ÉPLUCHER LES PETITES
ANNONCES, TÉLÉPHONER ET ABSORBER
MON PETIT DÉJEUNER EN MÊME TEMPS



POUR REUSSIR DANS LA VIE,
FAUT SE LAVÉ LES PIEDS.
SOIR ET MATIN. ET SOUS
LES BRAS AUSSI



CHOMEURS blues

PRECISIONS SUR LA GRÈVE DE LA FAIM DE ST NAZAIRE

Comme le précisait l'article de la semaine dernière "propos d'chômeurs", une grève de la faim s'est déroulée dernièrement à St Nazaire et s'est terminée par une violente agression physique mal expliquée. Celle-ci a suscité quelques paragraphes journalistiques surtout au moment de l'agression mais "on" a eu grand soin de laisser se marginaliser ce mouvement alors que ses objectifs touchaient le quotidien.

Une solidaire active (présence et soutien moral), ayant participé à ce mouvement sans faire la grève pour des raisons particulières, a accepté de répondre à quelques questions.

Q : Comment en êtes vous arrivés à faire cette grève ?

R : Il nous fallait quelque chose de frappant pour inciter les gens à venir connaître nos conditions de vie, nos problèmes. Il existait déjà un comité se réunissant de temps à autre pour discuter du chômage, pour soutenir les gars (dont un est encore à Fresnes) qui ont fait les casses de pharmacie et puis un jour, dix copains et copines chômeurs âgés de 18 à 24 ans ont pris la décision.

Q : Pour dénoncer quoi exactement ?

R : C'était pour dénoncer notre condition de chômeurs, le fait de devoir travailler pour vivre (rapport fric travail), la société du fric ; pour dénoncer le non respect de la liberté du corps (droit de se droguer, la sexualité, les rapports entre majeurs et mineurs réprimés par la société au nom des moeurs) pour dénoncer le chômage aliénant aller pointer, fric de quoi à peine bouffer. C'était aussi pour exiger une commission d'enquête (qui va avoir lieu) dans la prison de St

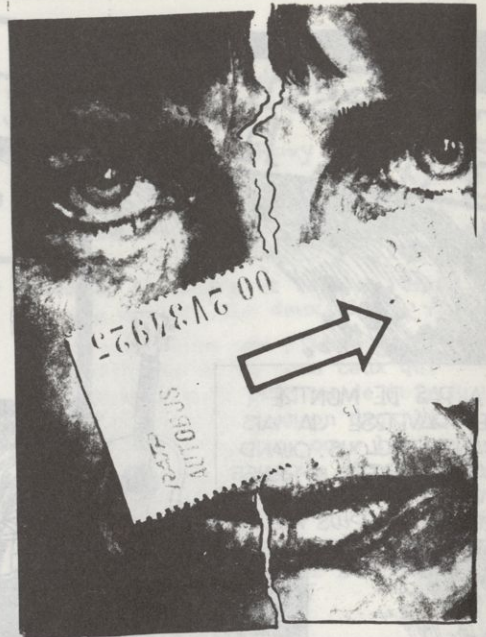
Nazaire car deux gars emprisonnés (gréviste de la faim et casseurs de pharmacie) ont dévoilé les conditions dégueulasses de détention : une demi-heure de promenade par jour (3/4 d'heure à Nantes), une douche par semaine (2 à Nantes), pas de bibliothèque (une à Nantes) les inculpés ont obtenu les mêmes conditions qu'à Nantes en menaçant qu'ils ébruiteraient la chose.

Q : Dans l'article cité plus haut, est remis en cause le "sérieux" de la grève, qu'en penses-tu ?

R : Pour tenir le coup on picolait, on prenait des défonceuses, chose que chacun faisait plus ou moins avant. Je ne vois pas pourquoi sous prétexte du "sérieux" bien subjectif, il fallait cesser d'avoir recours à nos soupapes (musique, alcool, défonce). On est dans une telle merde que c'est vachement important de pouvoir se défoncer. Au nom de quoi peut-on normaliser la grève de la faim ? Il n'en demeure pas moins que cela affaiblisse terriblement mais cela permettait de tenir, chacun était responsable de ses actes. Deplus les journées étaient longues.

Q : Quelles furent les réactions tant sur le plan des partis et des syndicats qu'au niveau des individualités ?

R : La mairie a prêté le local ne pouvant faire autrement ; le jour de la ville morte un cégétiste a bousculé une gréviste dans le bassin devant la mairie à la suite d'une chaude discussion. Beaucoup de gens sont venus nous voir dans la maison. Les réactions étaient très diverses. On a même vu une femme de quarante ans environ nous supplier de cesser cette grève. Certains nous ont traité d'autonomes, de punk, ça n'a rien à voir.



Q : Pourquoi cette violente agression ? Que c'est-il passé au juste ?

R : Pendant la réunion du comité de soutien au dixième jour de la grève, un mec est venu gueuler contre notre grève, il a mis un électrophone par la fenêtre et on l'a viré. Vers une heure du matin, il est revénu avec des copains en sachant que tous n'étaient pas là, et ils ont cogné.

Ils étaient contre le principe de la grève, ils sont venus venger l'autre en plus la rivalité était déjà ancienne. Ce sont des super-braqueurs qui ne ratent pas une occasion de cogner ; un des cogneurs est le frère d'un copain en taule à la suite du casse.

Q : Qui étaient-ils ?

R : Des loulous, minets, fils de conseiller municipal, fils de prof, fils de patron, c'étaient pas des zonards.

Q : Et maintenant, quelles sont vos perspectives ?

R : Nous n'en avons aucune, la vie merdique continue.

Pronos recueillis par un lecteur.



transports

La commission, Urbanisme et Transports des Amis de la Terre, trouve excessives les positions prises dans l'article "Bus Business" à propos des transports en commun de Nantes.

Nous ne voulons pas défendre la SEMITAN en temps qu'entreprise, mais la pratique quotidienne des bus qui nous semble réalisable ici et maintenant, et indispensable. Nous ne pensons pas être des "mal lotis" en utilisant fréquemment les transports en commun pour leur relative rapidité (couloirs des lignes)

pour leur sécurité (cf la gravité des accidents en ville et l'insécurité des deux-roues due au manque de piste cyclable).

- Les tarifs sont moins chers que dans certaines villes (Nice) ou même Paris où la moitié du prix du billet est payé par les fonds publics c'est à dire l'ensemble des contribuables. Le billet acheté en carnet de 12 revient environ à 1,40 F, ce qui favorise les gens qui prennent le bus fréquemment.

- Par rapport aux bus pris dans les embouteillages exigeons une politique de développement des transports en commun (ce qui supprime des bagnoles) et des couloirs réservés partout où c'est possible.

- Les conditions de transport semblent s'améliorer ces dernières années : bus plus confortables, ouverture de nouvelles lignes qui sillonnent les communes environnantes de façon étendue (Sautron, Orvault, La Chapelle /Erdre, Thouaré, Carquefou).

La mise en place des Horaires de nuit permet à ceux qui n'ont pas de voiture de participer aux fêtes nocturnes.

- Quant à l'augmentation de 7 F des abonnements mensuels, notons que la note a été sûrement plus lourde pour les obsédés de l'automobile après la hausse de l'essence.

Urbanisme Transports les Amis de la Terre. 32 quai Mallakoff Nantes.

VENDEE

GREVE

au

CRÉDIT
AGRICOLE

Depuis le 8 mai, le personnel des agences du Crédit Agricole suit dans sa grande majorité un mouvement de grève avec occupation du centre d'Informatique Départemental. Toutes les opérations de la Caisse sont ainsi bloquées grâce à cette action qui mobilise jour et nuit et à tour de rôle une trentaine de grévistes.

LES RAISONS DE LA COLERE

En janvier, un directeur de choc est nommé en Vendée. Pour lui, les syndicats connais pas... Les négociations avec le personnel se font en "groupes de travail" désignés par la direction.

Or le point crucial, c'est la question des primes. Le syndicat CFDT (majoritaire) veut que ces primes soient intégrées dans le salaire (parfois jusqu'à 40 % du salaire) et unifiées, alors que ces primes varient énormément d'une agence à l'autre, d'une fonction à l'autre.

La direction ne trouve à proposer que la garantie de 1500 F par an en primes, le reste étant suspendu à de nouvelles conditions de travail et à des abattements supplémentaires pour maladies, absences, notations, etc...

LA GREVE

Et après de nouvelles négociations, syndicales cette fois-ci la direction ne veut rien lâcher et la grève demeure avec occupation des agences pour prévenir l'action des jaunes dont le plus gros des troupes est formé par les cadres. En même temps, le centre d'Information est investi par les grévistes qui tiennent bon malgré quelques tentatives des flics qui les ont assiégés tout un week-end pour leur couper tout ravitaillement.

LA SUITE DE LA GREVE

Depuis le 16 mai, les employés ont repris le travail pour continuer le mouvement en grève tournante (10 bureaux chaque jour), ce qui permet de maintenir l'occupation de l'Informatique par les grévistes en permanence.

QUE FAIT LA DIRECTION?

Les "entrevues-minute" accordées par la direction ne donnent rien: c'est le refus de négocier sur toute la ligne. Par contre, des actions en justice sont menées contre les grévistes:

- convocation quotidienne d'un huissier
- poursuite en correctionnelle
- finalement, ordonnance d'expulsion par le Tribunal lundi dernier.

UNE EXPULSION MANI MILITARI?

Les grévistes attendent de pied ferme les flics qui risquent d'intervenir assez vite, car c'est bientôt tous les virements de fin de mois et ça ferait une sacrée pagaille dans ce Crédit Agricole paralysé.

Mais l'invasion par les flics du centre départemental où travaillent plus de 300 personnes pourrait provoquer de vives réactions. Une affaire à suivre...

des grévistes

DERNIER MINUTE...DRENIERE MINUTE...

Dans la nuit de vendredi à samedi (vers 22 heures), les flics sont intervenus pour déloger les occupants. Les grévistes se sont alors massés devant l'entrée du bâtiment pour s'opposer à la venue de serruriers. Vers minuit, la direction du Crédit Agricole a envoyé un commando d'agriculteurs, au nombre d'une trentaine, contre les grévistes. Des coups de poing ont été échangés. Nous aurons sans doute des précisions sur ce commando dans le prochain numéro.

Une grève générale a été déclenchée samedi suite à ces interventions conjuguées. Grève très largement suivie. Une manifestation doit avoir lieu lundi 21 mai à 18h., Place de la Vendée à La Roche.....

"ACCIDENT"

chez GUILLOUARD

"Nous voulons garder nos mains", telle était l'inscription en rouge-sang, qu'on pouvait lire vendredi après-midi devant l'usine Guillouard. Un groupe de salariés expliquait aux automobilistes canalisés sur une file la raison de leur colère: jeudi matin, Patricia, 22 ans, a laissé sa main dans le poinçon d'une presse. Il ne lui reste qu'un demi doigt et un pouce recousu.. La paume est tellement écrasée - une bouillie d'os - qu'il est possible qu'on l'ampute à hauteur du poignet. Aucune fatalité dans cet "accident", la simple logique d'un système fondé sur le rendement et d'une usine connue pour ses abomi-

nables conditions de travail.

Guillouard, en règlement judiciaire depuis plus d'un an, est une boîte sordide, noire, poussiéreuse, où les machines semblent sortir tout droit du XIX^e siècle.

Les patrons, au nom des difficultés financières du moment, refusent d'y installer un système de sécurité minimal. Bilan: 2 mains arrachées en 8 mois sans compter les quelques doigts emportés dans les engrenages. "L'accident" de Patricia est arrivé à 7h 15 du matin; à 7h 30, l'usine était en grève générale. Les principales revendications sont:

- la suppression du travail au rendement
- la suppression des primes, du "boni" lié à la productivité
- la création de comités d'atelier sous la responsabilité des organisations syndicales
- l'extension des pouvoirs du comité d'hygiène et de sécurité.

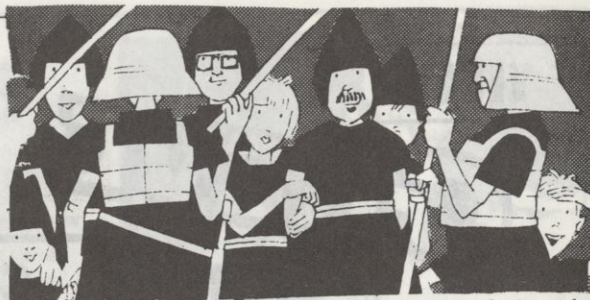
Une déléguée syndicale indiquait que le boni (la prime au rendement) faisait 13 % de son salaire (2200 F nets) et pouvait aller jusqu'à 25 %.

L'Inspection du Travail est venue, les juges du tribunal de commerce sont venus. Ils ont été un peu secoués par les gens de Guillouard et ont bien dû reconnaître les infractions au droit du travail. Une négociation est prévue lundi après-midi avec les juges du tribunal de commerce. Tant que des garanties n'auront pas été obtenues le travail ne reprendra pas.

G.D

enfance inadaptée

PATRONS "DÉVOUÉS"



Les Députés RPR qui proposent à l'Assemblée Nationale de restreindre le droit de grève au personnel de la SFP et des P. et T., semblent faire des adeptes parmi les patrons "bénévoles" ou "dévoués" de l'Enfance Inadaptée.

En effet, le Syndicat National des Associations de Sauvage de l'Enfance et de l'Adolescence (SNASEA, section française d'une sorte de multinationale de l'enfance inadaptée), qui régit plus particulièrement un grand nombre d'internats de jeunes "cas sociaux" ou "délinquants", vient de diffuser à ses conseils d'administrations départementaux une circulaire particulièrement avancée sur les "Possibilités de limiter les atteintes à la sécurité des personnes en cas de grève".

Il s'agit ni plus, ni moins que d'expliquer aux patrons des boîtes d'enfance inadaptée comment s'y prendre pour, en cas de grève, permettre à l'établissement de continuer à fonctionner, anihilant le plus légalement possible un mouvement revendicatif dur.

Le secteur de l'enfance inadaptée n'a pas une tradition de lutte syndicale très riche en matière de grève et cela pour plusieurs raisons:

- la couche sociale, petite bourgeoisie, dans laquelle sont recrutés une grande partie des travailleurs sociaux, fait qu'ils ne penchent pas spontanément vers ce mode d'action.

- le rapport au travail pas toujours très clair de la part des employés, confondant action professionnelle, dévouement, vocation, quand il n'y a pas carrément une psychologisation maximum de leur condition de salariés: "T'as des problèmes avec tes supérieurs hiérarchiques? Allons donc! Règle d'abord ton complexe d'Oedipe, t'as mal vécu l'autorité de ton père, ... et cesses d'intervenir de façon caractérielle".

- Dans les établissements où l'on ne peut renvoyer les enfants chez leurs parents il n'y a pas possibilité "d'arrêt de la production", comme dans une usine, l'ouvrier disjonctant sa machine. Les jeunes sont toujours là, et tant qu'ils sont là, le Ministère continue de payer le prix de journée. L'établissement n'est pas

touché économiquement, au contraire, il fait des économies sur le dos des grévistes.

Mais malgré cela, quelques conflits durs sont apparus dans le secteur de l'enfance inadaptée sous forme de grève avec occupation des locaux, la "préservation de l'outil de travail", passant par la prise en charge des pensionnaires par les grévistes.

- en 1977, dans la région Parisienne, à Bretigny sur Orge, où les CRS sont intervenus à 6h de matin vidant eux-mêmes les jeunes de leurs lits pour les emmener dans d'autres établissements.

- Dans l'Orne, lors du conflit de "la Chapelle Montligeon", les administrateurs eux-mêmes vinrent récupérer les enfants la veille de la fête de Noël (lors de ce conflit Philippe Herremans, secrétaire de la section CFDT, se vit inculper de "voies de fait sur mineur de moins de 16 ans" et écopa d'un an de prison ferme; il a fait appel et passe au tribunal de CAEN le 22 juin 79, venez nombreux

- Dernièrement dans le Var, où le scénario se reproduit deux fois. Ainsi, les patrons "bénévoles" de l'enfance inadaptée,

conscients de la nécessité de défendre leurs intérêts de classe, bousculés par la radicalisation des luttes dans le secteur, veulent prendre des mesures efficaces.

On peut lire dans cette circulaire, des projets de mise en place de services minimum à travers les règlements intérieurs et les contrats de travail:

- "l'expérience montre que lors de négociations, on ne peut trouver de bases d'accord sur ce point avec les syndicats de salariés...". "Il reste comme solution d'essayer d'établir des règles... dans le règlement intérieur et dans les contrats de travail".

- une clause particulière du contrat spécifierait la nécessité de participer au service minimum, ... "la non conformation à cette obligation constituera une faute grave justifiant un renvoi".

- Il est même écrit "Il ne faut pas interdire le droit de grève, ce qui serait illégal".

Cette dernière phrase est très explicite sur les intentions des patrons du SNASEA. C'est ainsi qu'une brochette d'entre eux, représentant la région des Pays de Loire, se retrouvaient jeudi 10 mai à l'École d'Éducation d'Angers pour parler de ce genre d'initiative. Ils ont été interrompus dans leurs travaux par des membres des syndicats CFDT Santé de Loire Atlantique, de la Sarthe, du Maine et Loire, venus en délégation "massive".

Nous étions 40, plus nombreux qu'eux, l'effet de surprise fut total dans cette assemblée de notables largement sexagénaires pour une grande majorité (je n'ai rien contre le 3ème âge...). La différence de génération était telle, qu'ils croyaient avoir affaire à des étudiants, alors que certains parmi nous arboraient des allures de militantes et militants mûris par une long pratique syndicale, légèrement grisonnant, respectablement dégarnis, ou même style quarantaine bedonnante. Cloués sur leurs sièges, ils purent prendre connaissance d'un tract qui sera diffusé dans tous les départements et comprirent lors d'une rapide prise de parole, qu'on les avait à l'oeil, et que ça ne se passerait pas comme ça, non, mais des fois!!!!... →



Il est à noter que ce genre d'initiative briseuse de grève n'est pas envisagée seulement au SNASEA, déjà sur Nantes, dans un établissement d'un autre syndicat employeur, accueillant une soixantaine de futures travailleuses productives (si les éducateurs font bien leur boulot!) un projet de règlement intérieur, instaurant un service minimum particulièrement maximum, a été porté à la connaissance des employés. Dans ce cas précis, d'ailleurs, ce n'est pas directement le C.A. qui s'attaque au droit de grève, mais bien le directeur lui-même, nouveau dans la fonction; décidé à faire son trou, il se fait le porte parole des patrons avec beaucoup de zèle, promettant des licenciements sans indemnités ni préavis 3 à 4 fois par page de règlement intérieur, précisant que le non respect de ce règlement (donc du service minimum) justifie un renvoi. Il a choisi son camp.

Devant l'intransigeance des pouvoirs publics et de leurs paravents, la grève est de plus en plus envisagée comme moyen d'ac-



tion dans le secteur de l'Enfance Inadaptée. Les patrons préparent la riposte, mais nous ne nous laisserons pas bouffer! Le SNASEA en a déjà fait les frais, et nous n'en resterons pas là.

E. R. Syndiqué CFDT

AIR DE CALOMNIE

Philippe Herremans, 21 ans, éducateur, ancien secrétaire de la section syndicale CFDT de la maison d'enfants "Les Elfes" à La Chapelle- Montligeon (Orne) a été condamné à un an de prison ferme pour "outrage à la pudeur sur des mineurs de moins de 15 ans" par le tribunal correctionnel d'Alençon, le 5 juillet 1978, en première instance.

Replacée dans le contexte où elle est née, l'affaire Herremans apparaît sans nul doute possible comme un cas exemplaire de répression syndicale à l'encontre des travailleurs du secteur sanitaire et social, (cf. dossier CFDT).

C'est pourquoi il est absolument indispensable de s'opposer par tous les moyens à cette injustice flagrante qui n'a pour tant rien à voir avec une erreur judiciaire, dans la mesure où "cette affaire de moeurs" sans aucun fondement a été fabriquée par les patrons de HERREMANS, notables bienpensants, mais néanmoins véreux, protégés par la justice et le pouvoir politique en place.

C'est la première fois que le dossier est aussi vide et que la condamnation est aussi forte!

Hier, à Nantes, on avait pris prétexte de l'action éducative de Léon L. dans le domaine de la con-

traception pour liquider l'ensemble de l'activité des éducateurs des Centres d'Action Educative dans les quartiers populaires de la ville. Aujourd'hui, on se sert du même prétexte de la sexualité pour condamner Ph. Herremans et liquider la section syndicale à laquelle il appartenait; hier, il s'agissait "d'excitation de mineurs à la débauche" selon les juges, aujourd'hui, les mêmes condamnent Ph. Herremans pour "attentat à la pudeur".

Un dossier (1) constitué à partir des différents dossiers du syndicat santé-services sociaux CFDT de l'Orne retrace de façon précise cette scandaleuse machination judiciaire.

Nous vous invitons à le lire, à le diffuser autour de vous, à rejoindre le comité de soutien, et à soutenir financièrement son action (2) afin de préparer le procès en appel pour être nombreux à CAEN le 22 juin 1979.

Prochaine réunion du Comité de Soutien :
MERCREDI 23 MAI à 20h30
CENTRE SOCIAL DES BERNARDIERES
Saint-Herblain

(1) le dossier peut être demandé à l'adresse suivante: Cté Soutien Herremans, 6 rue Frédureau, 44000 Nantes.

(2) Roger LEMAISTRE, CCP n° 2947 - 69 K.

apl

Nous ferons la semaine prochaine un compte-rendu des commissions qui se tiennent actuellement

De nouvelles dates :

- Lundi 28 MAI, 18h, commission "financement et fête de l'APL", local de l'APL;
- Jeudi 31 MAI à 18h, commission "littes urbaines", même lieu.

Une Assemblée Générale des lecteurs fera le bilan des groupes de travail et tracera des perspectives pour la prochaine rentrée.

MERCREDI 20 JUIN, 20h30, au local de l'APL.....

Parlons immédiat : causons pognon.

financement

ABONNEMENTS

Un journal de contre-information, ça se soutient ; un canard sans publicité, ça se paye ! Nous en sommes arrivés à la situation paradoxale où le numéro servi aux abonnés nous revient plus cher qu'il ne vous coûte. Alors, aujourd'hui on "réajuste" (sans compter les hausses de prix qui vont inmanquablement nous tomber sur la gueule dès la rentrée...)

LE N° DE L'APL VA PASSER A 4 FRANCS.....

LES ABONNEMENTS VONT AUGMENTER :

- un an (48 n°) : 180 F. (abonnement soutien : 250 F.)
- un semestre (24 n°) : 90 F. (soutien : 150 F.)
- un trimestre (12 n°) : 48 F. (soutien : 75 F.)

il y a aussi des tarifs préférentiels spécial chômeurs et fauchés. Contactez nous à l'API

JUSQUE MI-JUIN (soit jusqu'au n°80 inclus) VOUS POUVEZ VOUS ABONNER A L'ANCIEN TARIF ou, même... souscrire un abonnement de soutien à un tarif avantageux...

SOUSCRIPTION :

6 BRIQUES POUR SEPTEMBRE.....

Des démarcheurs passeront peut être bientôt chez vous, vous expliquer notre projet, vous y associer et vous taper du fric... Faites leur bon accueil. Vous que nous ne pensons pas à contacter, faites nous signe, ou envoyez simplement un chèque à l'APL. Toute somme, même petite, est nécessaire, bienvenues, utile, chaleureusement accueillie, et agréable.

FAC MAI 79

FAC: MAI 79. La léthargie. Le sommeil, la neutralité, l'apolitisme tel sont les caractéristiques de la Fac de Droit. 3 ans après les grèves de 76, il semble que tout mouvement de contestation soit banni de l'esprit étudiant. Tout juste si on peut encore prononcer le mot "politique". Seuls, une quinzaine d'étudiants et d'étudiantes regroupées autour d'un petit journal "Le code peinar!" essaient de faire réfléchir avec humour, ces étudiants besogneux. Mais la tâche est difficile.

Lorsque vous rentrez dans la Faculté de Droit en printemps 79 ce qui frappe c'est l'allure grave, le visage sérieux de tous ces étudiants bien propres. Le cheveu se porte court, le cou sanglé dans sa cravate, il aborde parfois l'attaché-case. Symbole de son devenir.

Tous, bien sur, sont persuadés de leur avenir radieux. D'ailleurs prononcez le mot ANPE et ils s'égaillent comme des moineaux. Il y a des mots tabou. Aujourd'hui il vaut mieux ne pas voir la réalité.

Brusque contraste avec leurs aînés. Le chômage bien sûr ce ne sera pas pour moi. C'est pour l'autre. L'autre le voisin d'emploi, le voisin d'examen. C'est l'autre qu'il faut éliminer, qu'il faut dépasser, surpasser. Alors ça potache sec.

TRAVAIL ! TRAVAIL !

"Tu vois, aujourd'hui, dès qu'un cour est terminé, tout le monde file à la bibliothèque universitaire. C'est à qui arrivera le premier pour avoir les livres; et après il les planque. C'est chacun pour soi. Certains découpent les pages des bouquins au rasoir. Comme ça ils sont sûrs d'être les seuls à pouvoir travailler!"

PETITE DELIQUANCE EN
FAC DE DROIT



LETHARGIE

A cela s'ajoute l'acceptation de la sélection. "Moins on sera à l'arrivée, et plus on trouvera du travail"... Tel peut être la devise.

On ne note plus chez les étudiants une vision critique de leurs études. Si après 1968 certains surtout à Nantes ont essayé de trouver une optique politique au travail juridique aujourd'hui c'est fini.

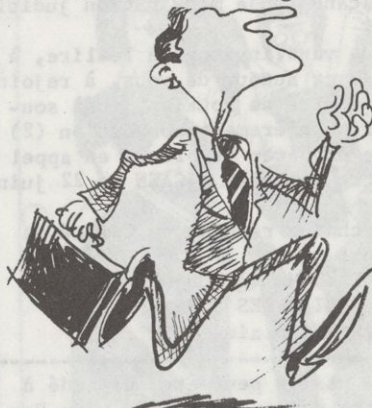
"Il n'y aura plus de magistrats rouge", tout est prêt pour la sélection et le profil type. Père tranquille-apolitique. Les chiens de garde du système en quelque sorte.

Finis les cours mouvementés, les discussions, les débats. Les étudiants sont contents de travailler.

"Dans des travaux dirigés, le débat sont bien souvent supprimés. Ils se limitent à des exposés: Un pour, un contre, et voilà." Quand les gens interviennent c'est pour plaire au prof et faire des effets de manche. Ils se prennent déjà pour de futurs avocats. Rien ne favorise l'ouverture d'esprit. Du côté des profs les Mandarins gagnent du terrain.

Une chose renaît, symbole des étudiants réactionnaires: le tonus, bal des corporations étudiantes, est à l'ordre du jour. Le folklore étudiant revient en force. On singe le prof mais on ne le critique plus. On respecte les valeurs, le savoir magistral.

Seule expression politique: la droite. RPR et UDF collent joyeusement leurs affiches sans craindre la concurrence. En face rien. L'extrême gauche organisée n'existe plus. Les syndicats étudiant UNEF, Unité Syndicale et UNEF en Renouveau ont fait long feu.



Récemment une pierre est venu troubler la surface de la Mare. Une Commission de spécialiste a décidé de licencier un enseignant Michel Taupier.

LICENCIEMENT

Chargé de Cours, par ailleurs avocat au barreau de Nantes. Cette décision prise par une Commission dont certains membres tel Mr. Calhard sont des militants importants du PS suscite une vive protestation chez les syndiqués du SNESup. "C'est le premier cas de licenciement du personnel non titulaire. Si on laissait faire, d'autres suivront

Certains mandarins d'ailleurs ne cachent pas leur intention de faire place nette et de noms sont déjà cités pour la prochaine charette.

Coté étudiants, peu de réactions. Défendre un prof même s'il est sympa, de gôche et tout et tout, c'est pas facile.

"Les gens à court terme, ils ne pensent qu'à passer leurs examens. Chacun a intérêt à défendre Taupier, mais pas pour la même raison. Pour les étudiants on sait qui on perd et on ne sait pas qui on gagne. Et en ce moment on préfère le garder".

"On", ce sont quelques étudiants. Une centaine sur toute la fac, qui ont assisté à quelques AG d'information. Parmi ceux-ci on trouve des étudiants qui depuis quelques temps essaient de lutter à contre courant. Ils sortent, plus ou moins régulièrement, quelques feuilles ronéotées "Le Code Peinar".

"On veut surtout manifester une présence sur la fac et rassembler les éléments progressistes. Ce qu'il faut, c'est éviter le pourrissement, éviter ASSAS. C'est difficile de trouver les moyens d'agir. On essaye de le faire à partir du reçu des étudiants, en évitant les discours idéologiques."

L'affaire Taupier a constitué un bon moyen pour se faire connaître. Elle a donné un nouveau souffle à ce petit canard.

Les réactions suscitées ont favorisées des prises de contacts les discussions. Rompre l'isolement ce n'est pas une mince affaire. Un peu dommage que ce soit en fin d'année. Cela permet tout de même d'envisager la rentrée prochaine avec optimisme. D.B

LABOURS CHEVAUX ?

OU

LA BARRE D'ORVAULT : L'AFFAIRE REBONDIT

Terres menacées à Orvault. Nous avons eu l'occasion à la fin de l'année dernière d'évoquer le conflit qui oppose les agriculteurs du canton (tous syndicats réunis : Union cantonale, syndicat local FDSEA et Paysans Travailleurs) et Mme Barth, éleveur de chevaux de course. Enjeu du conflit : l'affectation des 14 hectares de la ferme de la Barre à Orvault. De plus en plus, les exploitations agricoles de cette zone sont rognées par l'aménagement du territoire. Une dizaine d'exploitations sont ainsi menacées par le doublement de la route Nantes-Rennes. De petites exploitations (17 à 24 hectares) : amputées, elles ne seront plus viables ; les paysans exigent donc la constitution de réserves foncières : "geler" les terres disponibles pour les répartir par la suite entre les exploitations touchées.

Ca c'est "l'intérêt général" ! Il se heurte aux intérêts particuliers de Mme Barth, qui, prenant semble-t-il quelques libertés avec la réglementation tente de s'approprier les 14 hectares pour y faire courir ses "pur sang". Un conflit marqué par quelques épisodes assez joyeux. Fin décembre, le voyage d'un hangar prestement démonté et son atterrissage dans la cour venteuse et triste de la mairie d'Orvault. Et puis, lundi dernier, lassés de la "guèguerre" continue avec la cavalière Mme Barth, les paysans d'Orvault, La Chapelle ont fait parler les chevaux vapeur. En l'espace d'une heure, toutes les pâtures de l'exploitation ont été labourées par une trentaine de tracteurs travaillant de concert. Les syndicalistes paysans d'Orvault s'expliquent ici sur le sens de cette action.

NOUVEL EPISODE

"On se souvient que depuis le mois de novembre, les agriculteurs d'Orvault et du canton de la Chapelle s'opposent à l'acquisition et à l'exploitation d'une ferme de 14ha, rendue disponible, l'ancien fermier ayant changé d'activité, par Mme Barth, éleveur de chevaux de course. Ceux-ci en accord avec la Municipalité d'Orvault, la SAFER et la Direction Départementale de l'équipement, veulent que cette ferme soit mise en réserve foncière. Pour détourner la possibilité de préemption par la SAFER en vue de créer la réserve foncière nécessaire aux

agriculteurs, Mme Barth, s'est fait réaliser un bail un mois avant la signature du compromis de vente.

Ainsi la SAFER se trouve face à deux hypothèses : acheter mais la terre n'est pas disponible, elle ne peut donc pas être mise en réserve foncière, ou ne pas acheter, ce qui aura pour conséquence la disparition d'exploitations de petites superficies qui seront très gravement amputées lors du passage de la route Nantes-Rennes. Les choses n'en sont pas restées là. Pour faire reconnaître ses droits de préemption, la SAFER a engagé une procédure devant le tribunal de Nantes, contestant la validité du bail, qui, comme chacun le sait n'a été réalisé que pour les besoins de la cause par des gens sans scrupules à l'égard de l'application de la loi. Par ailleurs, la SAFER a décidé l'acquisition de cette ferme sous réserve de l'annulation du soi-disant bail.

Les organisations syndicales ont décidé de s'opposer à l'exploitation de cette ferme par Mme Barth, en utilisant les seuls moyens dont elles disposent. Cela s'est traduit par le démontage d'un abri à chevaux réalisé par Mme Barth. Cet abri a été entreposé sur un terrain municipal et un constat officiel a été fait de telle sorte que Mme Barth ne puisse accuser personne de vol. La même opération eut lieu lorsque notre éleveur de chevaux a installé une première clôture, les piquets et les fils ont été entreposés au même endroit et dans les mêmes conditions.



LE CONFLIT SE DURCIT

Lundi 7 Mai Mme Barth franchit une nouvelle étape ; dans la même journée, elle fait réaliser les clôtures sur une parcelle et y fait conduire des chevaux. Mardi matin 8 Mai les organisations syndicales assurent la manoeuvre inverse : les chevaux sont reconduits d'où ils viennent et les clôtures rejoignent les précédentes au dépôt municipal. Ce même mardi 8 Mai, les clôtures sont refaites et les chevaux sont ramenés. Le manège a assez duré. Cette fois les organisations syndicales ont décidé de prendre les moyens qui s'imposent pour faire cesser cette plaisanterie. Il a été décidé que cette ferme soit mise en jachère en attendant son attribution par la SAFER. Pour que cette décision soit respectée, les chevaux sont à nouveau reconduits d'où ils viennent, les clôtures entreposées à la mairie et les terres sont labourées aujourd'hui lundi 14 Mai par les paysans venus avec leur tracteur et leur charrue (plus de 30) à l'appel de leurs organisations syndicales. Ils sont fermement décidés à prendre toutes les initiatives qui s'imposent pour que le droit de vivre de leur travail sur leur terre soit respecté.

Deux éléments de réflexion. D'abord, cette lutte pour le maintien sur place des agriculteurs menacés, de fait une lutte pour l'emploi, s'est menée dès le départ et a évolué intersyndicalement : Paysans Travailleurs et F.D.S.E.A. ont su sur le terrain, trouver l'entente. Autre fait marquant, le soutien sans faille de la municipalité orvaltaise aux agriculteurs. Dans la droite ligne du travail de redéfinition du Plan d'Occupation des Sols d'Orvault dans un sens favorable au maintien de l'agriculture en freinant l'urbanisation anarchique de cette grande banlieue. Un travail mené en collaboration avec une commission extra-municipale où siégeaient des paysans. Ceci explique cela.

PS : On apprenait mercredi dernier que Mme Barth avait porté plainte auprès de la gendarmerie de Sautron pour violences. Elle aurait été agressée par deux hommes ("non étrangers selon elle à la manifestation du lundi 14") alors qu'elle tentait de replanter ses clôtures...

- Ph. B. -

L'affaire de Cheix-en-Retz en appel à Rennes : arrêt le 15 juin.

MOUILLÉ

Nouvel épisode judiciaire de l'affaire des fermiers Mouillé de Cheix en Retz.

Condamnée à Nantes à verser 30000 F de dommages et intérêts aux propriétaires, la FDSEA de Loire Atlantique, avait fait appel. L'affaire passait vendredi dernier devant les juges de Rennes.

Mr Leclerc, avocat de la Fédération départementale a basé sa plaidoirie sur le contexte actuel des attaques au droit de manifester, un droit inscrit dans la constitution remis en cause depuis la manifestation du 23 mars à Paris.

Un procès comme celui-ci est d'autant plus grave qu' en agriculture, c'est le seul moyen de lutte possible: contrairement aux ouvriers, la paysannerie ne peut utiliser le droit de grève".

Pendant l'audience, 100 à 150 personnes (petit score qui peut s'expliquer par le beau temps propice aux travaux agricoles) étaient rassemblées devant le palais de justice.

Représentants de la FDSEA et des Paysans Travailleurs se succédaient au mégaphone. Intervention axée sur la liberté syndicale. Le droit syndical n'est pas reconnu aux paysans au même titre que les ouvriers.

Pourtant, le statut du paysan change le "petit patron" est de plus en plus dépendant des firmes agro-alimentaires et du Crédit Agricole. Toutes les actions paysannes de ces dernières années sont entachées d'illégalité ou sont vite tombées dans l'illégalité.

En restreignant aujourd'hui le droit élémentaire de manifester, le pouvoir cherche à cantonner les mouvements paysans dans un syndicalisme poli de concertation systématique et à tous les niveaux.

C'est cela qui est en jeu dans le procès de Rennes.

L'arrêt de la Cour d'Appel sera rendu le 15 Juin.

- Ph. B. -

LARZAC

Nous avons marre des manifestations-bidon, des tracts rébarbatifs : les Pellerin, Larzac GRIM et autres étouffent d'énergie perdue dans des réunions qui ne mènent à rien.

Aussi, agissons... Nous proposons d'organiser un samedi après-midi, une animation originale d'information de la lutte du Larzac dans les rues piétonnes.

Une soirée est prévue pour préparer cela, le 29 Mai à 20H30 au GRIM 58 rue des Hauts Pavés (local CNL) prévoir des idées originales et du matériel...

Un groupe du comité Larzac.

FEMMES

RECTIFICATIF.

La journée nationale d'action organisée par SOS Femmes aura lieu le 9 Juin et non le 2 comme c'était annoncé dans l'APL de la semaine dernière.

critiques

23^e congrès

critiques

du PCF

Avec l'accord de la "cellule Politzer" du PCF, nous publions ci-dessous la pétition que le comité de ville de Nantes du PC a décidé de faire signer le plus largement possible.

Si vous êtes d'accord pour signer et si vous n'avez pas de militant communiste dans votre entourage immédiat, vous pouvez envoyer votre (vos) signature(s) à l'APL qui transmettra.

A.P.L.

PARTI COMMUNISTE FRANCAIS COMITE DE VILLE DE NANTES.

AVEC LES COMMUNISTES J'EXIGE :

- Le respect total des droits démocratiques de manifestation et de grève.

- La constitution immédiate d'une commission d'enquête parlementaire sur les violences du 23 Mars et les poursuites contre leurs auteurs et responsables.

Deux ou trois choses à noter sur le "parti le plus démocratique de France" et ses dirigeants nantais...

(Impression post-XXIII^e congrès). Si G. Marchais le "vainqueur" et R. Leroy le "perdant" s'accordent - avec les "700 000" membres du PC - pour décerner à leur parti le titre de plus beau parti de France, la "presse bourgeoise" n'a pas manqué de relever le "fait marquant" de ce congrès : l'éviction de Leroy du secrétariat du Parti, la plus haute instance en fait du pc... O.F du 14 Mai titrait à la Une : "Surprise : Marchais écarte Leroy" et reportait en page 3 "pour avoir désormais les mains libres au sein du PC"... Le lendemain OF donnait quelques explications : le XXIII^e congrès a préféré une "ligne plus souple" (celle de Marchais) à la "ligne Leroy" réputée dure et particulièrement intransigeante à l'égard du PS".

Cette explication est évidemment contestée par le PC mais aussi... par le PS qui feint de ne pas comprendre l'importance du retrait de Leroy (cf la déclaration de Fabius dans OF du 15 Mai)...

Nous croyons qu'elle est finalement assez pertinente mais ce qui nous intéresse c'est de relever que les communistes nantais quant à eux (du moins la direction fédérale)

sont "en retard d'un congrès" comme on dit dans le parti... C'est vrai que c'est pas simple pour les bureaux crates de savoir ce qui se passe au sommet à Paris mais quand même, ils pourraient faire un effort ! Jugez en ... juste avant le congrès national c'est tenu le congrès fédéral du parti à Nantes... (pour préparer le congrès le plus démocratique de l'histoire, le XXIII^e du PCF etc...). Et le déroulement de ce congrès nantais a montré plus d'un "hiatus" entre la "ligne nationale" (mais ils ne la connaissent pas encore !) et la ligne locale : quant à la forme (feutrée, feutrée ...) du débat et quant au contenu au moins parce qu'en témoignant les évictions (ou semi-démission) de militants lors des "élections" du comité fédéral :

Prampart et Rousselot (dirigeants "historique" de la CGT locale, plus ou moins "pro-union de la gauche") décidant de ne pas se présenter... Le représentant d'une cellule intellectuelle, membre du bureau fédéral partant non réélu (ou non représentés?) pour "payer" (ça au moins c'est un point commun avec le congrès national !) la "fronde" des "intellectuels du parti"...

Pour résumer, il semble bien que le congrès Nantais soit resté sur la "lignedure"... Communistes Nantais encore un effort pour "être à l'heure du XXIII^e congrès"!

P.N.

ST NAZAIRE,

LA DEMARCHE DU PSU

Pendant que la bande des 4 pontifie et fait des caprices à la télé, il y a peut-être moyen de parler autrement de la vie qu'on a et d'envisager autrement l'avenir. C'est ce qu'a tenté le PSU vendredi soir 18 Mai, à St Nazaire à la "Maison du Peuple".

Ce n'était pas un super-rassemblement mais enfin, les militants étaient là chaleureux.

Bon ! Il y a eu d'abord un film chouette "La ville à prendre" ou comment la bourgeoisie désamorce les solidarités des travailleurs dans le tissu urbain en organisant à sa manière l'espace de la vie quotidienne en séparant les lieux de travail et les lieux de vie.

C'est clair : les réalisateurs du film donnent la parole aux femmes, aux enfants des "villes nouvelles" complètement excentrées, aux vieux des anciens quartiers de Paris (qu'on a complètement rasés) pour en faire le "nouveau vieux Paris".

Tous ces gens répètent : notre vie est en morceaux, nous sommes isolés, parqués par âge, par classe.

J'ai senti très fort qu'à travers la tristesse, le désespoir même, plein de gens cherchent à s'organiser, à se parler, à résister, à créer, en les volant aux requins, des espaces pour vivre différemment la ville : C'est donc la tentative d'analyser globalement la vie quotidienne, mais les revendications sur les lieux de travail : "plus de cadences ! plus de petits chefs !" me semble moins facilement récupérable que celles visant à aménager l'espace urbain tel qu'il est.

Le pouvoir Giscard-machin-truc n'y trouve-t-il pas son compte ?

Deuxième temps : un débat avec Huguette Bouchardeau pas vedette, mais sûr que le courant passe !

Très vite, les questions classiques dans le cadre de la pré-campagne. Ainsi, le PSU va présenter une liste : à son corps défendant, presque : il y a pas eu moyen de s'entendre avec d'autres minoritaires.

L'idée, c'est que si on ne fait pas du forcing pour se faire entendre en ce moment, ce sera le laminage intégral. Alors, dans cette liste il y a des candidats bretons (dont 3 de St Nazaire), il y a une femme de la région : Marianne.

"On a essayé de coller au plus près des réalités régionales", dit Huguette-

Peu à peu la démarche du PSU se précise : il s'agit de proposer "une autre manière de faire de la politique" et c'est justement ça qui est difficile à saisir, car dans le jeu électoral actuel et même le jeu tout simplement du système, tout le monde est coincé.

Les propositions sont connues et d'ailleurs partagées par d'autres :

- les 35 heures avec créations d'emplois dans les travaux postés et les services publics.

- charges sociales modulées différemment selon la nature du chiffre d'affaire des entreprises.

- augmentation des salaires par une redistribution des gros revenus.
- énergie : opposition radicale au nucléaire et présentation détaillée du Projet ALTER (ou l'esquisse d'un projet tout solaire à long terme).

J'ai noté que le PSU voit dans l'utilisation de la géothermie une solution aux débouchés de la sidérurgie française.

- volonté de conserver en Bretagne les secteurs d'activités liés à la mer, pêche - aquaculture.

Mais bien sûr, toutes ces propositions sont à resituer dans une autre logique, comme on dit au PSU.



"Et la femme dans tout ça !"

Le journaliste de Presse Océan lui demande une interview pour sa "Page des femmes". Huguette résiste et répète :

"Je n'est pas été choisie parce que j'étais femme, je ne veux pas "faire carrière" comme beaucoup de militants. Je suis dans les luttes depuis 20 ans : syndicat, planning, M.L.A.C. et je parle de ce que je vis, sans prendre de distance avec la vie quotidienne... La majorité des femmes est fermée aux discours politiques surtout aux thèmes de la prise du pouvoir..."

Depuis pas mal d'années, les partis politiques s'intéressent aux femmes. Certains (Simone Veil, F. Giroud) servent d'alibis et sont, c'est clair, des otages.

C'est vrai que les femmes représentent un élément conservateur dans la société française... Donc récupérer la vie quotidienne à travers quelques femmes "potiches" c'est maintenir le système.

Or, précisément - sur tous les thèmes développés - c'est "changer de système" que le PSU envisage de faire

Et puis pas facile à expliquer quelque chose qu'on n'a jamais encore vu

Ensuite c'était le spectacle : Michèle Bernard. Mais, j'ai discuté avec des militants, et ne n'ai entendu que les 3 dernières chansons Très chouette ! Une autre "parole de femme", sur un autre registre, avec d'autres moyens, pour un même projet ■

R.F.

FETE ANTINUCLÉAIRE

ORVAULT

Fête antinucléaire et des énergies alternatives - ORVAULT -

• Samedi 26 mai 21h Salle de la Frébaudière.

Fest-noz avec GRELLIER-MICHENAUD et leur groupe, LES VEUZOUS et sonneurs du pays nantais.

Entrée 10 F dont 1 F pour Diwan.

• Dimanche 27 mai à partir de 11h fête au parc de la Gobinière Apporter son pique-nique expositions d'énergies solaires, éoliennes... économies d'énergies, montage vidéo présenté par les habitants du Pellerin, récupération de verres, de papiers, cartons (possibilités de lutte contre le gaspillage). Stands d'information, jeux, animation musicale, animation enfants. Entrée gratuite.

Le Comité Orvaltais de Lutte contre la Centrale du Pellerin -



I.D.S. Nantes organise une réunion publique sur la lutte des soldats, réunion accompagnée d'un montage diapo diffusé le 25 Mai au centre social du Sillon de Bretagne à 20H30.

MIGNONNE, allons voir si la rose...

Les 12 et 13 mai derniers, le PS organisait sa grande fête populaire annuelle au Parc de la Gournerie à St. Herblain. Dans ce cadre beau comme un soir de victoire, à rendre jaloux les chateaux du coin, le PS donc, a déployé toute son imagination pour rameuter le plus large éventail de la population, du rocker fou au bôf du dimanche après-midi aux langueurs alcoolisées, en passant par nos vedettes préférées, Mitte-rand et Cie.

Mais l'originalité de cette entreprise hautement philanthropique, c'était le concert rock. Il est vrai que la rose a des épines et que si l'on ne voit pas le rapport, c'est qu'on est drôlement bouché. Comme le disait le lendemain un barman (militant de base évidemment), en nous servant un excellent Pinard: "J'aurais plutôt fait venir Mikis Theorakis ou, à la limite, Jean Ferrat" eh. Mais la témérité habita les organisateurs et ce brave homme (c'est toujours ce qu'on dit...) eût beau se désespérer d'avoir vu une telle jeunesse, c'est pas nous qu'on sommes allés la chercher.



Quand la réalité quotidienne (le rock, ça se vend bien, mais ça n'adoucit pas les moeurs) s'trimballe chez le PS, ça leur fait tout drôle.

Bref, samedi soir, la démagogie discipline a plutôt foirée, d'autant plus que deux groupes sur six n'ont pas joué, et que la castagne n'a même pas pris le relais, tout s'est barré en couille (s'cusez, faut s'mettre dans l' ton). Pourtant des 9h, on marchait déjà sur les éthyliques faiblarde et Gaby Blues Band attaquait avec 1h30 de retard. Du bon gros blues bonnard et électrique, son chaleureux, guitares fluides et précises, de belles envolées de saxes, un climat qui vous ensoleille la tête (à la nuit tombante, faut le faire) et puis voilà...

ça passe le relais à ce qui allait déchaîner les foules (ou peu s'en fût).

MYCKEY STEIN - Un chanteur pou-pée de cuir qui fait une entrée remarquée par la dose d'agressivité du premier morceau, mais hélas... ça s'essouffle, ça ne tient pas la distance et un petit groupe de lanceurs de canettes de bière (vides...) se met en action Mykey Stein aurait du monter une usine de retraitement d'aluminium et de verre perdu, sur scène, il avait de la matière première. Il aurait même trouvé des chefallons; car il y en avait du monde sur scène; les interventions se succédaient, jouant la psychologie de masse avec l'habileté de bouledogues hépatiques: "Hep, les amis, si vous voulez qu'on continue ce festival, vous reculez derrière le service d'ordre". 'C'est vrai quoi, à la fin, un S O qui se fait déborder et se retrouve donc au milieu de la foule et ramené à un statut de badauds en parade...

"Et si celui qui a lancé la canette a un tout petit peu de couilles, qu'il monte sur scène".

Du coup elle faillit être complètement envahie. Et c'est ainsi que Téquila surgira, après ¼ heure d'attente (fallait bien punir les mauvais garçons?). Solo fou dans le noir, prélude à la mise en branle du reste de l'orchestre. Mais le rock il faut que ça crache ou ça passe pas, ça fait même plutôt mauvais effet quand on voit un gars se déchaîner tout seul, loin là-bas d'où l'on percevait une musique trop réduite pour sa dose d'agressivité.



On a l'impression que les voisins ont dit d'accord pour la musique, mais pas trop fort: raisonnablement, le rock à l'air de quoi?...

Et la pluie de canettes cessera petit à petit et l'on apprendra comme une sentence la terrible nouvelle. Le synthétiseur d'Abria: ayant été lâchement réduit au silence, par une violence incontrôlée et néanmoins fâcheuse, il ne jouera pas. Et ça discute dur dans le S O, "On a voulu faire ça gentille, et voilà... si c' avait été la droite qui avait organisé un concert rock, il y aurait eu des chiens et des flics, c'est à se demander... Je n'sais pas si toutes les manifestations de ce genre sont comme ça, ce doit être l'alcool et la musique qui l'excitent"...

Pourtant, tout reste calme désormais, et des feux s'allument un peu partout dans le fond du pré. Faute de musique, on se réchauffe comme on peu tandis que sur scène on annonce Bijou depuis ½ heure.



Le regard méchant, le sourcil froncé vêtu en punk minet parisien, Bijou débarque avec le rock gros calibre. Mal desservi, comme ses petits copains, par une sono faiblarde, ce groupe en vogue laboure des vieux rock millénaires dans une esthétique réduite au minimum. Le remake des années 79 me laisse froid comme marbre, s'xusez-moi, mais malgré un certain talent de musicien qui connaissent leur truc, la parodie prend par trop des aires de cuisine réchauffée. C'est pro à en devenir chiant... enfin les goûts et les couleurs...





Le joujou favori de notre héros nantais

Human League, la "bombe" de St. Herblain, s'est tiré en douce et y a même pas eu d'émeute. Bien joué, le PS.

Encore au bar, un mec raconte, en buvant, à ses copains: "une nana tapait une pignole à un mec, et y'en avait deux autres sous une couverture et mon copain a dit à la nana, "chauffe le bien puis quand il aura fini je prendrai sa place"... y'avait même deux filles qui s'embrassaient... dégueulasse!" Et alors, là dessus, on est allé s'asseoir sous le chapiteau: Michelle Bernard. Une sacré pêche, la Mère Michelle maniant l'humour et le cynisme comme une glissade d'accords d'accordéon où même le violoncelle pathétique prenait des accents de sourde et tendre révolution. Serait-ce pour ça qu'elle fût éconduite un peu rapidement alors qu'elle voulait continuer à chanter en rappel et qu'on lui enlevait les fils de micro?...

Et je ne pouvais m'empêcher de penser à la soirée de la veille de quel méli-mélo ils sont capables ces socialistes. L'ennui c'est que tout ce ramassis de gens suivent des chemins bien parallèles: quand Mitterand visitait les stands, la mine sombre, il lu silencieusement le panneau "la navale coule". Pour rigoler, j'ai lancé: "merde, je comprends rien à ce qu'il dit". Un membre du service d'ordre se tourna vers moi: "Non, non, là, il ne dit rien!"... Yves et Nicolas



Michèle Bernard

dernière représentation MARDI 29 mai

Le petit soldat de paille

THÉÂTRE DU GALIÛN

titres 5

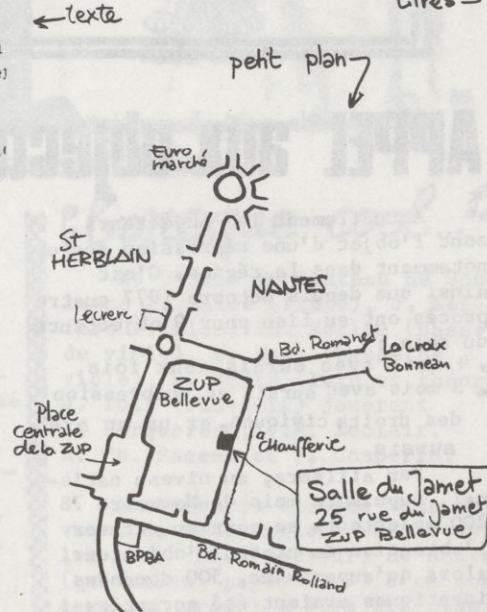
←texte

"Le Petit Soldat de Paille" c'est l'histoire de Petitjean, un enfant dont les parents sont "bien ordinaires": ils rêvent de faire de lui un fonctionnaire. Il va à l'école, mais c'est bien difficile quand on a le regard un peu poète. Le psychologue orienteur et les professeurs se chargent de son avenir, pourtant, il ne réussit pas dans ses études. A 16 ans, il lui faut trouver un emploi. Il n'a pas tellement le choix, alors il prend ce qu'on lui donne. Le service militaire sera-t-il la dernière formalité avant de devenir un "homme", ou la fin d'un rêve où tout était encore possible?

THEATRE DU GALLION - Dernière du "Petit Soldat de Paille", Salle rue du Jamet, ZUP Bellevue, 214 NANTES. MARDI 29 mai

←illustration

fin du texte.



FÊTE du CPO



La fête du CPO a tellement plu l'année dernière, qu'on recommence les 26 et 27 mai, au "Vieux-Logis", à Celles sur Belle.

Le samedi soir à 20h 30, projection du film "Le peuple sahraoui veut vivre"

Le samedi soir, à la nuit, les PIBOLOUS interpréteront LES PESANS, tragédie en langue poitevine adaptée de la pièce du Théâtre de l'Olivier. On dansera ensuite avec l'ensemble BAT A FRE: cinq gars qui sous le sobriquet d'un ancien violoneux ont choisi de jouer pour faire danser... un vrai bal poitevin!

Le dimanche matin, à 9h 30, 2ème projection de "Le peuple sahraoui veut vivre". Ensuite le CIRKUB'U et sa boîte à théâtre feront revivre un spectacle disparu, le théâtre forain, avec "Marie-Jeanne et la femme du peuple".

Après le repas, pris en commun sur l'herbe, les JACQUOUS de la Sarthe joueront en marionnettes "l'Affaire Wessafic" ou "Histoire de veau qu'ont mal tourné".

Différents groupes et mouvements travaillant au CPO ou en contact avec lui présenteront des stands, des expositions... Des ateliers d'enfants (dessin, sérigraphie, musique, création) fonctionneront au coeur de l'après-midi. Débutant la parade, le CIRKUB'U présentera "l'Armoire aux légendes", une adaptation en personnages animés d'une légende poitevine. Enfin, Eric GAUTIER, auteur compositeur, interprète de ce pays et ses musiciens, lanceront des chansons pour vivre, dénoncer, espérer... Vous voulez connaître le CPO? C'est une bonne occasion! Vous aviez aimé la fête 78? Alors revenez les 26 et 27 mai et amenez vos amis!

ROUMANIE

Un voyage découverte de la Roumanie est projeté par le Comité de Jumelage d'Orvault du 10 au 24 juillet 1979.

Ce voyage en pension complète (hôtels de première et deuxième catégorie) s'élève à 2450 francs par personne (prix du trajet aller retour par train de Nantes à Paris et avion Paris Bucarest Paris inclus).

Le circuit comprend outre un séjour de cinq jours à Tirgoviste ville ayant établi des contacts avec Orvault, la visite de Bucarest, le Maramuresh, la vallée de l'Iza, etc...

Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez vous adresser à la Mairie d'Orvault (service de l'Animation, poste 43 tel. 63.28.66. Il faut effectuer la moitié du versement (soit 1225 F) avant le 20 mai et le solde au 15 juin. Toutes les inscriptions seront closes le 31 mai 1979.

GRAND TOURNOI DE GO, NANTES, PENTECOTE 79 - 2, 3, 4 juin

Café "Le Select" 14, rue du Chateau, 44000 - Nantes
Nombreux participants (avec des joueurs en dan) système Mac Mahon
6 rondes, 75 minutes par joueur, bio-yomi 30 sec.

OUVERT AUX JOUEURS DE TOUS NIVEAU
Inscription: 20 F Du samedi 2 juin 14h au lundi 4 juin 16h.

SVP inscrivez vous le plus rapidement possible, merci.

Contact: Bernard Renou, 7, rue Voltaire, 44000 Nantes, tel. 71.36.39

go!



APPEL aux objecteurs.

Actuellement les objecteurs sont l'objet d'une répression accrue notamment dans la région. C'est ainsi que depuis Octobre 1977 quatre procès ont eu lieu pour 9 objecteurs du coin :

- 4 mois avec sursis deux fois,
- 3 mois avec sursis et suppression des droits civiques, et un an avec sursis.

Par ailleurs, au niveau national, depuis le mois de Novembre 78 200 objecteurs se sont vu refuser l'obtention du statut d'objecteur, alors qu'auparavant, 500 demandes identiques avaient été acceptées ! Enfin récemment, une association d'objecteurs a été dissoute pour

avoir déclaré dans ses statuts qu'elle mettrait en oeuvre les moyens pour faire connaître la loi sur l'objection de conscience.

A Nantes, certains objecteurs insoumis depuis deux ans se sont vu remettre un deuxième ordre de route par les gendarmes. D'autres sont appelés à se rendre à l'hôpital Boussicault pour y recevoir leur ordre de route à la fin du mois de Mai.

C'est pourquoi face à cette répression qui s'accroît il nous paraît important de se rassembler pour tenter d'organiser une réplique collective, au lieu de rester isolés donc vulnérables.

Au cours de cette rencontre, nous pourrions faire le point sur la situation actuelle des objecteurs à Nantes et dans les environs, et examiner les moyens à mettre en place pour s'organiser, informer etc... Dans un premier temps, une rencontre avec un avocat pourrait être prévue afin de connaître la procédure judiciaire en cas d'insoumission ou de refus du statut et les recours possibles... ainsi que bien d'autres projets. Nous appelons donc tous les objecteurs du coin déjà convoqués et reconvoqués et ceux qui ont déposé leur demande de statut ou qui ont l'intention de le faire, à se retrouver :

Le mercredi 23 MAI à 20H30 au GRIM;
58 rue des Hauts Pavés à Nantes.

Des objecteurs du GRIM.

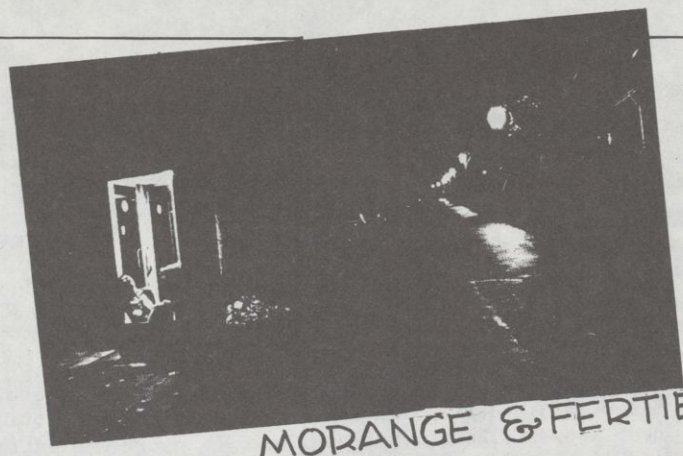
3^e FESTIVAL de NANTES



MICHEL PORTAL

La presse nationale et internationale ne tarit pas d'éloges pour désigner **Michel PORTAL**, ce musicien en marge du confort musical et des valeurs établies, artiste ouvert à toutes les formes de musique : musique baroque, musique contemporaine (il a travaillé avec Kagel, Stockhausen, Bério, Boulez, Diego Masson), musique de jazz où il est considéré comme l'un des plus grands techniciens mondiaux de la clarinette.

Pour le concert qu'il donnera à Nantes, **Michel PORTAL** sera accompagné par **Claude BARTHELEMY**, à la guitare. **Aldo ROMANO** à la batterie (la joué avec des musiciens tels que GATO BARBIERI, KEITH JARRET, JEAN-LUC PONTY...) **Henri TEXIER** à la contrebasse (désigné comme musicien de l'année, a reçu le prix « DJANGO REINHART 77 », il s'est produit avec PHIL WOODS en Europe et au Festival de NEWPORT...)



MORANGE & FERTIER

Ce spectacle, reflet de nos nuits, de nos courbes angoissées, de nos angles d'amour est avant tout une **RENCONTRE EMOTIONNELLE** autour d'images circulaires. C'est à l'émotion, et non à l'intellect, de chacun des individus composant le public que nous nous adressons. Libre à chacun d'étendre cette "parole" à son propre quotidien pour la faire exister totalement. Un **APPEL PERMANENT A LA CREATION**, intérieure et extérieure.

L'écriture musicale et verbale est à l'image de la vie, avec ses courbes, ses méandres, ses cycles. (Le spectacle est ininterrompu, composé de parties chantées, d'autres dites, d'autres encore seulement musicales). Elle est **EVOLUTIVE** et laisse le quotidien l'improvisation conduire le Voyage à la recherche de "l'accord perdu", dans les rayures d'une mémoire personnelle et commune.

Les mots et la musique forment un climat unique, original, interdépendant (le synthétiseur et la flûte, l'électricité et les percussions indiennes s'allient, se succèdent pour enrichir la parole, prolonger le cri de morange qui, au delà de la logique, provoquent la rencontre émotionnelle et l'éveil des forces qui sommeillent en nous car :

"tout le monde possède en soi les forces qui font se passer les choses mais personne ne sait où, comment, quand elles se passeront".

MORANGE & FERTIER : c'est d'un climat qu'il s'agit avant tout, peuplé de fantômes quotidiens et de rêves en équilibre. Climat tropical sur la calotte glaciaire. Climat de la Nuit disséquée en solstice d'été.

Mer 23 mai	THEATREQUIPE, 15 h	LA BIDULINE — Le Voyage d'Abdou
Ven 25 mai	THEATREQUIPE, 21 h	Opéro Rock Fiction — Morange, Fertier
Mar 29 mai	THEATREQUIPE, 15 h	Théâtre La Grenette (Séance scolaire)
Mer 30 mai	THEATREQUIPE, 15 h	Théâtre La Grenette (Séance publique)
Mer 30 mai	Salle Polyv., Bourg Orvault, 21 h 30	MICHEL PORTAL QUARTET - Jazz

LA GRENETTE

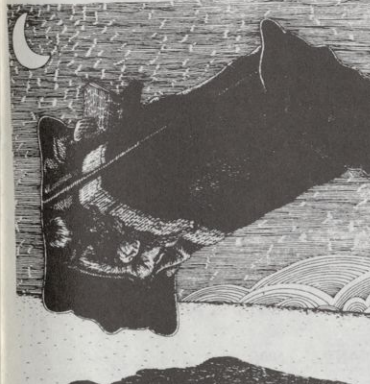
DES PIEDS A LA TETE ET DE LA TETE AUX PIEDS

Un spectacle pour enfants de 4 à 8 ans, par la **COMPAGNIE DE LA GRENETTE (LYON)**.

Ce spectacle tente de répondre théâtralement à certaines des interrogations des enfants sur le corps :
 — Corps comme outil de communication ;
 — Corps en action, en attente, habillé, déguisé, protégé, enfermé.

IL S'AGIT DE DIRE : Le corps d'une femme, d'un homme, d'un enfant, est un corps social formé ou déformé par la société...

DE MONTRER : Des corps en action sur les choses ; aussi l'action des choses sur les corps ; comment l'objet transformé par l'imaginaire devient partenaire et complice de la relation.



LA BIDULINE



LE VOYAGE D'ABDOU

L'histoire d'un lièvre astucieux et d'un roi-lion. Le scénario s'inspire d'un conte africain.

en supplément :

NOA



Le groupe nantais **NOA** d'inspiration diverse (du rock au free jazz), s'est formé il y a un an. Le concert qu'il donnera au théâtre quipe représente une nouvelle étape. La musique sera intégrée dans un spectacle visuel composé de personnages en plâtre, d'éléments de la ville (feux tricolores, passages piétons, voitures, enseignes lumineuses...) ainsi que des diapositives en relief; réalisation de deux étudiants de l'école des beaux arts.

Mardi 22, mercredi 23 mai, 21h
GRUPE NOA - au théâtre quipe vedu Ballet

PTITES ZAZA PTITES ZANNONCES

Afin d'ouvrir de nouveaux kiosques et faire la tournée plus rapidement, nous **CHERCHONS D'URGENCE UN VELOMOTEUR**, prêt, donné ou vendu pas cher, téléphoner à **APL, 76.26.33**.

Je vends une **R 16 TS** année juin 71 97 000 kms. excellent état de marche, 5 pneus neufs, et freins neufs. Je la vends 3500 F.
J.J. LELIBOUX, 15, Chemin des Landes, 44300 - Nantes, 54.56.02 après-midi, en cas d'absence laissez coordonnés, merci.

Baroque cool... 🎵

Le 5 juin au Château de Goulaine **P. Laloë** (flûte), **J. Seiffert** (violin) **Ch. Medlam** (basse de viole), **W. Hunt** (basse de viole), **N. North** (luth et théorbe) **J. Toll** (clavecin) joueront **A. Forquereau, J.M. Leclair, H. Ph. Rameau et F. Couperin**.

Amateurs de baroque vous pouvez vous débrouiller pour cotoyer les plus chics docteurs de Nantes (qui auront payés 45 F) à ce concert qui promet d'être des plus intéressants en ne payant que 25 F chez Maillet.



CETTE SEMAINE

NANTES

MARDI 22 MAI

20H30 Greame Alwright et Roger Mason, Palais des Sports de Beaulieu, 35 F. Location Fuzz et Gilradio à St Naz. Etudiant comité d'entreprise, adhérents FAL 30F. (Si les chômeurs aiment la musique, qu'ils volent un transistor).

21H Good time Charley Band, Little Bob Story, Cinéma Odéon. Renseignements FJT 47.91.64.

20H30 Time Unlimited Blues, Dangers Mickeyn' Stein, Tickets, Ecole d'Archi, rue Massenet, 20F.

21H NOA au Théâtre quipe, rue du Ballet.

MERCREDI 23 MAI

20H30 Objecteurs, GRIM, 58, rue des Hauts Pavés.

21h NOA au Théâtre quipe, rue du Ballet.

VENDREDI 25 MAI

20H45 Sean Gannon et Planxty, Folk irlandais, Cinéma Odéon. Location FJT 47.91.64.

MARDI 29 MAI

20H30 Larzac, Défense, Réunion local du GRIM, 58 rue des Hauts Pavés

20H30 Jean Marie VIVIER, Théâtre municipal de REZE, Organisé par l'UDB section Rezé-Bouguenais

21H Le petit soldat de paille, Salle du Jamet, 25, rue du Jame Bellevue.

RENNES

SAMEDI 26 MAI

18h à 1h Planxty, Sean Cannon, Fairport Convention, New Celeste Villejean, Forum de la Harpe (Chapiteau 8000 personnes, libre participation aux frais).

BOUGUENAIS

Festival des jeunes

MARDI 22 MAI

21H Diapos sur le Mexique, Croix Jeannette.

MERCREDI 23 MAI à 14H30 et VENDREDI

25 MAI à 21H: "Girl friends", Ciné Beaulieu.

SAMEDI 26 MAI à 21H et DIMANCHE

27 MAI à 14H30: "THE LAST WALTZ" Ciné Beaulieu.

21H Le Chatelier, Soirée-cabaret atelier MJ.

MARDI 29 MAI

21H Chorale, Eglise de Bouguenais

MERCREDI 30 MAI

21H "La flûte enchantée" de Bergman, Ciné Beaulieu.

Sommaire

OUVRIERS

Expulsion au FJT;..... Page 2
Forges de basse Indre..... 2

NUCLEAIRE

Banale histoire de vol..... 3 et 4
Alerte à la bombe..... 5
L'APL diffamée..... 5

JUSTICE

Décollades..... 6

Etudiants relaxés..... 6
BD 7

OUVRIERS

Chômeurs blues..... 8
Transport..... 8
Grève au crédit agricole..... 9
Accident chez Guillouard..... 9

TRAVAIL SOCIAL

Enfance inadaptée..... 10 et 11
L'affaire Herremans..... 11

APL Abonnement, financement... 11

ECOLE Léthargie dans les facs. 12

PAYSANS

Labours ou chevaux?..... 13
Procès Mouillé..... 14
Larzac..... 14

POLITIQUE

23ème congrès du PCF..... 14
La démarche du PSU..... 15

CULTURE

Mignonne allons voir si la rose 16
Théâtre du galion..... 17
Fête du CPO 18
GO ? (Tournoi)..... 18

ARM2E Objecteurs..... 18

FESTIVAL NANTES NORD.....

SOMMAIRE ET CALENDRIER..... 20

apl

voir p. 44

apl

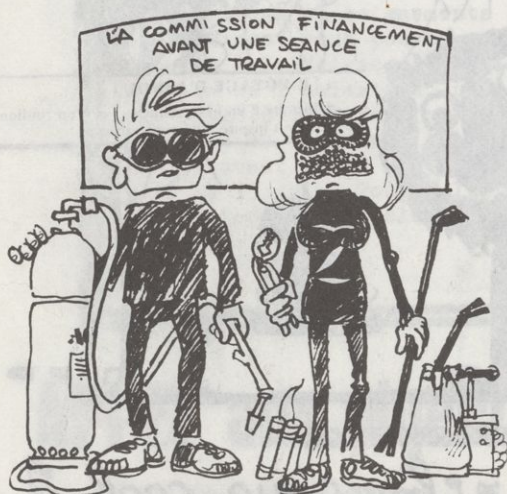
CAMPAGNE ABONNEMENTS

L'APL, comme tous les canards vivant sans apport de publicité, accuse un déficit. Chronique. Le prix de vente (notamment par abonnements) ne couvre pas tout à fait le prix de revient.

Pour combler le déficit annuel et repartir en septembre sur des bases financières saines, nous avons besoin de 3000 F.

NOUS DEMANDONS A CHAQUE ABONNE (vous êtes près de 900) DE REALISER UN NOUVEL ABONNEMENT.

Le trou peut et doit être comblé rapidement.....



ABONNEMENT

Un trimestre : 12 numéros : 35 F. Soutien : 50 F.
Un semestre : 24 numéros : 70 F. Soutien : 100 F.
Un an : 48 numéros : 140 F. Soutien : 200 F.

NOM : Prénom :

Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 15 F.

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

APL

Les textes peuvent-être apportés toute la semaine.

Le vendredi de 16H à 19H30 réunion de rédaction ouverte à tous.

A partir de 21H discussion générale sur tous les sujets d'actualité.



PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H

Téléphone : 76.26.33